



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPES interne

Section : langues-vivantes

Option : Chinois

Session 2018

Rapport de jury présenté par :

Anne Marie BORDAS
Présidente du jury

Sommaire

1. Avant-propos	3
2. Composition du jury	5
3. Statistiques 2018	6
4. Epreuve d'admissibilité	7
4.1 Remarques générales	
4.2 Épreuve sur dossier de RAEP, rappel des modalités	8
4.2.1 Première partie : description du parcours professionnel	9
4.2.2 Deuxième partie : présentation de la situation pédagogique	10
4.2.3 Le rôle des annexes	14
5. Epreuves orales d'admission	15
5.1 Exploitation pédagogique des documents	
5.1.1 Remarques générales	16
5.1.2 Présentation des documents.....	17
5.1.3 Exposition du projet pédagogique.....	18
5.1.4 L'entretien.....	21
5.2 Compréhension et expression en langue étrangère.....	22
6. Annexes	
6.1 Deux exemples de sujets pour l'épreuve : exploitation pédagogique.....	25
6.1.1 Exemple de sujet : « l'obésité »	26
6.1.2 Exemple de sujet : « le sport »	31
6.1.3 Propositions de pistes d'exploitation du sujet 2 « le sport ».....	37
6.2 Deux exemples de sujet pour l'épreuve de compréhension et expression.....	43
6.2.1 《教育厅：今后考试将设置“卷面分”字迹潦草直接影响考试成绩.....	43
6.2.2 《一起看中国饮食文化的变化》	44

1. AVANT-PROPOS

La session 2018 de ce concours est marquée par une double particularité : un nombre de postes offerts en baisse et une ouverture de l'interne uniquement pour l'enseignement public, tandis que le concours réservé n'était proposé que pour l'enseignement privé. Cinq postes seulement ont été proposés cette année pour l'enseignement public contre les huit au total de la session précédente de 2016 (six en liste principale et deux sur liste complémentaire). Cette configuration a eu pour effet d'augmenter la sélectivité du concours, le nombre des candidats ayant envoyé leur dossier de RAEP (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle) étant en effet en légère augmentation, passant des 26 de la session précédente à 33.

La possibilité d'obtenir le CAER pour l'enseignement privé par la voie du concours réservé était quant à elle, limitée en 2018 à deux postes.

Cette double ouverture a permis, de façon exceptionnelle, à certains candidats de s'inscrire aux deux concours, l'interne (pour l'enseignement public) et le réservé (pour le privé) qui, bien que nécessitant des conditions d'inscription différentes et d'autres modalités pour les épreuves d'admission, se sont déroulés à des dates séparées devant deux jurys distincts également. Comme chaque année, certains des lauréats du concours interne se sont également présentés au Capes externe et y ont été admissibles. Nous ne pouvons que féliciter ces candidats talentueux qui font ainsi la démonstration de leur véritable engagement avec de belles réussites, et encourager tous ceux qui souhaitent améliorer leurs compétences académiques et professionnelles à se présenter à toutes les sessions pour lesquelles ils remplissent les conditions d'inscription. Nous rappelons en effet que tous les types de concours ne sont pas ouverts de façon très régulière, il faut donc saisir chaque occasion avec ténacité et la volonté de se préparer au mieux.

En préambule, le jury rappelle quelques principes parfois mal compris : il s'agit d'un concours, la notation ne constitue qu'une échelle comparative entre les candidats de la session, permettant de les départager, la note elle-même reste donc dénuée de valeur absolue. Représenter le même thème ou le même dossier de RAEP ne peut donc garantir l'obtention d'une note similaire. Nous rappelons toutefois que l'objectif principal du dossier de RAEP est de mettre en lumière les compétences acquises par l'expérience et il est recommandé pour ce faire, de prendre appui sur la présentation d'une situation récente. Même si les modalités du concours reposent sur l'expérience professionnelle et non sur la préparation d'un programme spécifique (comme pour le Capes externe), nous invitons les candidats au concours interne à se préparer de façon approfondie aux épreuves d'admissibilité comme à celles de l'admission et à relire attentivement les rapports précédents. Avoir accumulé diverses expériences d'enseignement, que l'on soit de langue maternelle chinoise ou non, ne se révèle être un véritable atout que lorsque tout ceci est soutenu à la fois par une culture solide sur le monde chinois, une réflexion sur la didactique de la langue et une connaissance approfondie du système éducatif.

Les progrès observés chez certains candidats admissibles aux sessions précédentes qui sont parvenus à conforter de façon significative leur niveau de compétences, notamment en langue et culture chinoises, méritent d'être salués. Les candidats non retenus lors de cette session peuvent y puiser une incitation à persévérer.

Le jury les invite donc vivement à ne pas se décourager et à continuer leur préparation pour la prochaine session et rappelle que chaque Plan Académique de Formation (PAF) propose une préparation à la rédaction du RAEP, interdisciplinaire, à laquelle chacun peut s'inscrire quel que soit son lieu d'exercice.

L'ambition que nous nous sommes fixée avec ce nouveau rapport, venant compléter les précédents de 2012 et 2016, est d'aider tout autant les candidats qui ont échoué à cette session à se préparer de façon plus efficace pour la prochaine que d'encourager tous les nouveaux à relever ce défi afin d'obtenir le statut de professeur certifié, contribuant par là-même à conforter la professionnalisation générale de la discipline.

Nous nous permettons pour conclure d'adresser toutes nos félicitations aux lauréats et de leur souhaiter une excellente année de formation.

Que les membres du jury soient également remerciés pour leur investissement sans faille dans toutes les étapes du concours, ainsi que le lycée Magendie de Bordeaux pour la qualité de son accueil.

YIN Wenying
Vice-présidente

Anne-Marie BORDAS
Présidente

2. COMPOSITION DU JURY

Présidente	BORDAS Anne-Marie	IA-IPR de chinois, Académie de Bordeaux
Vice-présidente	YIN Wenying	IA-IPR de chinois, Académie de Paris
Membre du jury	PALLES Xavier	Professeur certifié, lycée Bellevue, Toulouse
Membre du jury	GUO Yu Julien	Professeur certifié, collège Jacques Prévert, Noisy le Grand
Membre du jury	PHI Viviane	Professeure certifiée, lycée International de l'Est Parisien, Noisy le Grand

3. STATISTIQUES DU CONCOURS 2018 CAPES INTERNE

I. Bilan de l'admissibilité

Nombre de postes 5

Nombre de candidats inscrits :	54	
Nombre de candidats non éliminés :	33	Soit : 61,11 % des inscrits.
Barre d'admissibilité :	10/20	
Nombre de candidats admissibles :	12	Soit : 36,36 % des non éliminés.
Moyenne des candidats non éliminés :	8.19 / 20	
Moyenne des candidats admissibles :	11.60 / 20	

II. Bilan de l'admission

Nombre de candidats admissibles :	12	
Nombre de candidats non éliminés :	12	Soit : 100 % des admissibles.
Nombre de candidats admis sur liste principale :	5	Soit : 41.67 % des non éliminés.
Moyenne des candidats non éliminés :	9.58 / 20	
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	12.40 / 20	

Moyenne portant sur le total général (Total de l'admissibilité + total de l'admission)

Moyenne des candidats non éliminés :	10.26/20
Moyenne des candidats admis sur liste principale :	12.12/20
Barre de la liste principale :	10.93

Total des coefficients : 3 dont admissibilité : 1 admission : 2

Répartition du nombre de dossiers selon les notes obtenues :

Entre 12,1 et 13	5
Entre 11,2 et 11,8	3
Entre 10 et 10,9	4
Entre 8 et 9	4
Entre 6,2 et 7,8	10
Entre 2 et 5,5	7
Dossiers hors norme	3

Pour cette session, le jury a décidé de porter davantage son attention et ses efforts sur les critères minimaux d'admissibilité que sur la différenciation des notes des candidats admissibles. C'est ainsi que la note maximale pour les dossiers de RAEP s'est située autour de 13, le jury considérant qu'il était essentiel que le candidat confirme sa valeur lors de l'épreuve d'admission. Ce choix peut expliquer aussi que certains dossiers n'aient pas obtenu la même note que lors d'une session précédente lorsque des candidats ont décidé de présenter à nouveau des documents peu ou prou similaires.

4. ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ (Coefficient 1)

Le ratio entre le nombre d'inscrits et celui des dossiers soumis a été nettement inférieur à celui de la session précédente, phénomène qui interroge le jury. Seuls 33 candidats sur les 54 inscrits ont en effet soumis un dossier de reconnaissance d'acquis de l'expérience professionnelle RAEP, 12 d'entre eux ont été proposés aux épreuves de l'admissibilité. Lors de la session précédente de 2016, 29 dossiers de RAEP pour 40 inscrits, avaient été examinés. Ce nombre d'inscrits en augmentation pourrait signifier que le vivier d'enseignants non titulaires remplissant les conditions d'accès au corps des certifiés reste important, l'écart peut-il s'expliquer par un nombre plus limité de postes mis au concours ? Nous ne pouvons que renouveler nos encouragements à tous ceux en situation de s'inscrire à aller jusqu'au bout de la démarche. Se préparer sérieusement au concours implique nécessairement une réflexion plus approfondie sur sa pratique quotidienne, une actualisation de ses connaissances sur les programmes, les méthodes, les évolutions de notre système éducatif. La démarche elle-même reste toujours très stimulante et permet d'améliorer progressivement la professionnalisation du plus grand nombre dans une discipline où rappelons-le encore, à peine un tiers des enseignants appartient au corps des titulaires.

4.1 Remarques générales :

Tout en encourageant à la participation, le jury se doit d'attirer toutefois l'attention des futurs candidats sur les conditions nécessaires à remplir pour concourir, rappelées sur le site institutionnel, en particulier sur les conditions de nationalité et d'âge limite.

Deux dossiers ont dû malheureusement être écartés, malgré sans doute leur valeur intrinsèque, en raison de la clause très explicite « *Vous ne pouvez pas vous inscrire et concourir si, à l'issue de votre stage d'un an, vous dépassez l'âge légal de départ à la retraite.* » Les auteurs de ces dossiers étant nés respectivement en 1953 et 1954 n'ont donc pu voir leur dossier retenu pour la session 2018, l'âge légal du droit à pension étant actuellement fixé à 62 ans.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33985/enseigner-college-lycee-general-capes.html>

Le troisième dossier écarté ne respectait pas les règles indiquées dans les modalités du concours. Les dossiers ayant obtenu les notes les plus basses ont été lourdement pénalisés par une orthographe et parfois même une syntaxe défailtantes et ce, quelle que soit la langue maternelle de ces candidats. L'absence de certaines parties (aucune pièce annexe par exemple) est également sanctionnée. Le jury a pour mission de sélectionner les candidats qui accéderont à la titularisation et la maîtrise de la langue française est rappelée dans chaque document comme étant essentielle à l'exercice du métier d'enseignant¹. Un dossier va jusqu'à atteindre plus de 70 erreurs liées à l'orthographe, le mésusage de la ponctuation, les coquilles, les confusions de lexique (« *rétribution* » aux familles au lieu de « *remboursement* » du trop-perçu) etc. Les exemples proposés en chinois ne sont pas exempts d'erreurs non plus dans plusieurs cas révélant que le niveau de compétence dans la discipline à enseigner doit être amélioré. Les erreurs vont de la simple coquille (‘情’ pour ‘请’ facile à commettre avec le traitement de texte, mais tout aussi

¹ Voir Fiche n° 14 publiée dans le bulletin officiel de l'éducation nationale numéro 13 du 26 mars 2015
http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

aisément corrigé avec une relecture plus exigeante) à des erreurs bien plus lourdes. La plupart des dossiers ayant obtenu les notes les plus basses se retrouvent dans ce cas. À qualité sensiblement égale de réflexion pédagogique, c'est l'un des critères qui permet au jury de départager.

Faut-il souligner à nouveau que les modalités du concours laissent tout loisir de relire et de vérifier la qualité de la langue et de la présentation ? Si la plupart des candidats ont su respecter les règles formelles indiquées dans le cadrage officiel – en trois parties, avec le parcours professionnel, la présentation d'une situation pédagogique et les annexes – le jury regrette que la qualité de la langue employée n'ait pas toujours fait l'objet de la même attention et la même rigueur.

Les dossiers à la fois bien présentés, clairs et structurés, rédigés dans une langue agréable et fluide, assortis d'exemples pertinents et authentiques ont été d'autant plus appréciés et valorisés.

4.2 Épreuve de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)

Nous invitons les candidats à relire attentivement les rapports des jurys des sessions antérieures du capes interne de chinois de 2012 et 2016. Nous nous proposons avec celui-ci de reprendre un certain nombre d'éléments déjà évoqués précédemment et de les compléter.

Pour constituer leur dossier, les candidats doivent consulter le descriptif à disposition sur le site du ministère de l'éducation nationale (épreuves du CAPES interne et du CAER-CAPES, section langues étrangères), rubrique intitulée « *Conseils pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) de certains concours internes* »

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98469/conseils-pour-l-epreuve-de-raep-de-certains-concours-internes.html>

ainsi que les annexes II et III de l'arrêté du Journal Officiel du 19 avril 2013 pour les modalités de l'épreuve d'admission.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo#JORFARTI000027361582>

Ces modalités, rappelées ci-dessous en italiques, sont également consultables sur :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98528/les-epreuves-du-capes-interne-et-du-caer-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html>

*Le jury examine le dossier de RAEP qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à **une double correction**². Il n'est pas rendu anonyme.*

Le dossier de RAEP comporte deux parties.

***Dans une première partie** (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.*

² Les éléments en gras sont soulignés par le rédacteur pour la clarté de la présentation.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.

À son dossier, le candidat joint, sur support papier, un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- *la pertinence du choix de l'activité décrite,*
- *la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,*
- *la structuration du propos,*
- *la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,*
- *la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,*

4.2.1 La première partie : description du parcours professionnel (deux pages maximum)

Un bon nombre de candidats a su tirer parti des recommandations ou remarques des rapports précédents pour extraire de leur parcours professionnel les éléments pertinents et permettre au jury de se forger une idée relativement précise des compétences développées au cours des diverses expériences et nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant.

Cette première partie constitue la prise de contact initiale avec les membres du jury, et la forme adoptée lui donne déjà une première impression de la capacité du candidat à rendre compte de son parcours et de ses qualités de communication. La présentation générale, le respect des consignes formelles et du volume imparti, le registre de langue, sa qualité, la pertinence des éléments choisis sont appréciés et pris en compte.

Dans ce contexte, s'exprimer en recourant à des expressions familières, écrire « comme on parle », avoir une utilisation mal maîtrisée du traitement de texte n'apportent pas la confirmation que l'on dispose des compétences suffisantes pour assurer les missions demandées. De même, affirmer « avoir déjà reçu la confiance de tous, des chefs d'établissements comme celle de l'inspection pédagogique régionale et en conclure que l'on a déjà toutes les qualités requises pour être reçu »

reste du domaine du déclaratif qui sera apprécié par les membres du jury à l'aune de la rigueur des contenus exposés ensuite.

Cette étape constitue un jalon essentiel, réduire le volume de cette partie à une seule page se révèle insuffisant pour éclairer le jury. De même, citer le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement à chaque ligne ne saurait tenir lieu de démonstration que l'on a su, à travers son expérience, développer les capacités attendues.

L'exercice consiste plutôt à sélectionner et commenter les éléments desquels le jury sera en mesure de déduire que le candidat a bien réussi à tirer bénéfice de sa formation et de ses expériences professionnelles pour remplir pleinement les missions d'un professeur de chinois au sein d'un établissement scolaire.

Si le jury a apprécié certaines présentations très claires et structurées, avec la présence d'un sommaire détaillé incluant l'indexation des annexes qui apportent une bonne lisibilité au dossier, cet effort n'exonère pas pour autant les candidats de remplir les attentes en matière de réflexion didactique. C'est ainsi que certains dossiers, malgré une présentation très soignée, ont dû être écartés en raison de la faiblesse de la réflexion en matière d'enjeux didactiques et pédagogiques de la situation décrite ensuite.

L'engagement personnel et l'investissement dans l'établissement pour le développement de la discipline transparaissent dans la description des fonctions occupées, et les voyages organisés peuvent apparaître comme une marque de l'implication de l'enseignant. Le jury s'efforce toutefois d'apprécier et distinguer ce qui relève de projets pédagogiques véritables en vue d'acquisitions nouvelles chez les élèves de ce qui semble n'être qu'un faire-valoir à bon compte. À cet égard, on peut s'interroger sur la pertinence dans les annexes d'un programme de voyage confié et conçu intégralement par une agence de voyage extérieure allant jusqu'à en donner les tarifs, sans objectifs pédagogiques apparents. L'objet du dossier est de mettre en valeur les compétences pédagogiques de tous ceux qui souhaitent intégrer le corps des professeurs titulaires, et non d'encourager les habitudes consuméristes des élèves et leurs familles.

Soulignons donc une fois encore que la sincérité du propos et l'honnêteté qui transparaissent nécessairement à travers un exposé sans forfanterie et étayé de faits précis sont plus satisfaisants à tous égards que de simples déclarations générales qui ne disent pas grand-chose du candidat et son parcours.

4.2.2 La seconde partie : présentation de la situation pédagogique, analyse réflexive, (six pages dactylographiées)

Si dans la plupart des cas, les candidats font montre d'une relativement bonne connaissance au moins théorique des programmes (collège et lycée) et du système éducatif dans son ensemble, la qualité des présentations est restée très inégale.

Les candidats ayant obtenu les scores les plus bas sont ceux qui n'ont pas su par exemple expliciter les liens entre les situations décrites dans le rapport et les dits programmes. Les références au CERCL ou aux descriptifs des programmes apparaissent trop souvent plaquées de façon artificielle. Le volume de certains dossiers reste quelquefois bien inférieur aux indications données, et « mettre en évidence les *apprentissages*, les *objectifs*, les *progressions* ainsi que les *résultats* de la réalisation » de la ou des séquences présentées, en faire une analyse réflexive » relève d'une

véritable gageure lorsque le dossier se limite à trois ou quatre pages !

Cependant la difficulté principale rencontrée par la plupart des candidats est plutôt de sélectionner les éléments pertinents et de les mettre en forme, de façon à rendre lisible leur projet. Pour ne pas redire les écueils à éviter déjà soulignés dans les rapports précédents, le jury invite tous les futurs candidats à faire porter leur réflexion sur un ensemble de points listés ci-dessous et qui ont particulièrement retenu l'attention lors de cette session.

- La construction et la présentation de la séquence : l'un des écueils est de se livrer à une description pointilliste de la mise en œuvre d'activités (« *je demande aux élèves de prendre leur manuel page 77...* »), un autre est de ne pas faire apparaître de façon explicite les liens entre les activités décrites et les objectifs visés, ou de ne pas donner suffisamment d'éléments pour faire comprendre le déroulement des activités en classe.

Par ailleurs, de nombreux exposés présentent un déséquilibre important dans la description des séances : la séance introductive est souvent privilégiée avec de très nombreuses étapes parfois minutieusement présentées au détriment des suivantes. Il devient alors difficile d'appréhender l'architecture du projet dans sa globalité, et interroge également sur la gestion du temps, la répartition entre les activités d'entraînement, les évaluations etc. Il s'agit d'être en capacité d'évaluer ce que les élèves peuvent acquérir l'espace d'une séance, qu'il s'agisse de consolidation ou d'apports nouveaux et sur les moyens à mettre en œuvre pour le vérifier.

- Nécessité de préciser le niveau de classe visé, de justifier les choix de démarche, d'activités et de supports.

Dans l'un des dossiers soumis, il faut par exemple chercher assez longtemps pour comprendre que les objectifs annoncés « *En quoi les événements passés à Hongkong avec la Grande Bretagne peuvent-ils expliquer les tensions actuelles à Hongkong ?* » s'adressent à une classe de 1^{ère} LV3, en début d'année avec, de surcroît, une tâche écrite pour activité langagière principale. Une telle ambition se discrédite d'elle-même par son peu de réalisme. Combien de sinogrammes les élèves de LV3 maîtrisent-ils à ce stade pour accéder à la lecture de documents et produire eux-mêmes afin de répondre à la problématique posée ? Sur quelles connaissances culturelles peuvent-ils s'appuyer pour étayer le travail demandé, comment les construire ?

- La question des prérequis : le jury regrette que celle-ci soit systématiquement évacuée de l'immense majorité des dossiers, ce qui donne parfois la fâcheuse impression que les élèves partent de zéro ou à l'inverse maîtrisent déjà tout ce qu'il est nécessaire pour traiter la problématique posée et accomplir les tâches proposées. Aucun point d'appui n'est pris non plus sur les langues déjà étudiées par les élèves. Or le chinois n'est pratiquement jamais leur première langue, des parallèles, des comparaisons peuvent être établis avec les langues déjà pratiquées et étudiées, ce qui facilite la compréhension et la mémorisation de certaines structures. Le fonctionnement du cerveau nous apprend que les apprentissages d'éléments nouveaux s'adosent à ce qui est déjà connu. Pour une langue telle que le chinois, *dépourvue de transparence* – qu'il s'agisse de phonologie comme de graphie – il est primordial de s'interroger sur les points d'appui à trouver pour faciliter le travail et les efforts cognitifs de l'élève et l'entrée dans la situation. Une question, telle que “*这是什么季节？*” (*de quelle saison s'agit-*

il ?) à priori très simple et banale dans une autre langue plus 'transparente' peut poser problème, si les élèves ne connaissent pas le terme '季节' à l'oral et à l'écrit, ce qui est tout à fait possible, même après trois ans de chinois. Quelles étapes intermédiaires sont-elles à mettre en place dans ce cas-là ? Comment mettre en œuvre une séquence sur le '春运' (*mouvements des populations au moment de la fête du Printemps*) sans vérifier que l'expression sur les moyens de transport et celle de la durée sont bien acquis et passer peut-être par une phase de consolidation ou de préparation pour combler les lacunes éventuelles ?

- Le décalage entre les intentions affichées, les objectifs visés et leur mise en œuvre précise. Suffit-il de déclarer « *je fais parler un maximum d'élèves* » pour que le jury ait une vision claire de la mise en œuvre et des attendus ? L'absence de consignes précises ou de modalités ne permet pas de savoir comment le plus grand nombre d'élèves est-il entraîné et vers quel type de production : celle-ci se limite-t-elle à un mot, une expression, une phrase ou un discours enchaîné ? Quelles remédiations sont-elles prévues pour parer aux difficultés constatées ? Il convient d'explicitier davantage les assertions de ce genre. Un moyen simple de faire produire « *tout le monde* » pourrait être par exemple de prévoir des répétitions collectives « *à la chinoise* » de modèles, de lecture oralisée, à mettre en place aux moments-clés et pertinents pour faire avancer le projet pédagogique et consolider à mesure les modèles types, tout en mobilisant l'attention de tous. Cependant naturellement la production orale ne peut en aucun cas, se limiter à de la répétition collective, et il convient d'élucider les moyens mis en œuvre pour faire parler le plus grand nombre.

- La qualité des exemples donnés en chinois doit être au rendez-vous : nous encourageons vivement les candidats à en vérifier la justesse. L'usage erroné de la particule de détermination 的 avec le modèle non recevable proposé aux élèves '香港的人' révèle des compétences par trop limitées dans la langue enseignée, de même que la récurrence de '我看...' (*je regarde, j'observe, à mon avis...*) alors que le contexte (description d'image) appelle la présence d'un verbe résultatif '看到' (*voir*).

Dans le même ordre d'idée, la qualité et la nature des exemples proposés aux élèves doivent faire l'objet de la plus grande rigueur. Quelles règles l'élève peut-il déduire de transcriptions de mots en pinyin obéissant à une logique aléatoire, lorsque dans le même exercice, il est confronté tantôt à 'yībān' (一般) en *un seul mot*, dont la transcription communément admise est plutôt 'yìbān' puis 'jǐng wèi' (警卫) en *deux mots* ? La présentation du mot 'stagiaire' dans un des lexiques donnés en annexe comme "*étudiant branleur*" révèle soit un registre de langue mal maîtrisé par le candidat ou des stéréotypes lourds et indignes d'être véhiculés par un professeur.

- La place des consignes et de l'évaluation :

La lecture des dossiers révèle également en général assez peu d'attention portée aux consignes données aux élèves, qu'il s'agisse d'activités orales ou écrites. Quant à l'évaluation, elle se réduit trop souvent dans de nombreux dossiers à une *tâche finale* (qui n'en est d'ailleurs pas toujours une), et qui relève de l'évaluation sommative. Bien peu de place et d'attention ne sont accordées aux autres formes d'évaluation, diagnostique (qui rejoint la question des prérequis évoquée en amont), ou formative qui permet la consolidation et la remédiation à mesure. Dans

le cadre d'une langue non alphabétique telle que le chinois qui compte une compétence de plus à construire en raison de son système graphique, ne serait-il pas judicieux, d'évaluer, à intervalles réguliers, la décomposition, la connaissance des clefs, du lexique ? Dans la presque totalité des dossiers examinés, aucune référence au travail personnel demandé à l'élève n'est faite non plus, or l'entraînement fait ailleurs qu'en classe peut participer dans une certaine mesure à différentes modalités d'évaluation et d'auto-évaluation. Guère "*solubles*" dans la tâche finale, les connaissances relatives à la sinographie doivent cependant impérativement être construites et vérifiées, à la fois pour l'importance dans la mise en place des automatismes nécessaires à l'expression écrite, mais aussi en tant que puissant facteur de motivation chez les élèves. La langue chinoise a, parmi ses spécificités, une écriture dont le mystère doit progressivement être levé afin de donner du sens à l'apprentissage et de renforcer la curiosité.

- La question de l'écriture appelle son corollaire, à savoir celle de l'introduction du lexique. Il reste indispensable d'opérer une distinction entre sinogrammes appartenant aux différents seuils (LV1, LV2, LV3) à faire acquérir en priorité - en tenant compte de leur complexité et de leur fréquence - et les mots qui recourent à des caractères hors seuils, fréquents à l'oral mais peu utiles à l'écrit pour construire le niveau élémentaire dans lequel les élèves restent relativement longtemps. Une connaissance très superficielle de ces seuils est bien souvent révélée par les exemples proposés et les démarches décrites. Un candidat déclare ainsi avec une certaine présomption candide que 姓 n'appartient pas au seuil des 405 sinogrammes à faire acquérir³ et « s'autorise donc à l'enseigner » ! À l'inverse, on peut s'étonner de voir un verbe aussi fréquent et utile que ‘写’ (écrire) abordé seulement en 1ère LV2. Le jury déplore d'une manière générale l'absence d'une réflexion suffisante sur la progression en matière d'introduction du lexique ainsi que le peu de prise en compte du poids de la charge graphique proposée dans les documents, relevée dans nombre de dossiers. Qu'il s'agisse de suivre un manuel donné ou de recourir à des documents authentiques, il est nécessaire de soumettre les supports choisis au crible d'une réflexion sur la progression à adopter pour éviter une surcharge cognitive excessive aux élèves, sans pour autant renoncer à toute exigence. Si le recours au français se montre parfois nécessaire, les candidats sont invités à approfondir leur réflexion sur son usage. L'introduction du nouveau lexique apparaît trop souvent se faire encore par le seul truchement de la traduction et du pinyin. Lorsqu'un candidat témoigne de son souci louable de rester en langue cible en demandant à des élèves de 1ère LV3 “中文怎么说 'étoile' ? ” il révèle ce faisant, une approche bien dispersée du lexique. Le mot ‘étoile’ se devrait en effet d'être acquis en début de 2de LV3 (ou de cycle en collège) avec l'apprentissage de la date, pour peu que la méthodologie adoptée dans l'enseignement du lexique et des sinogrammes de base obéisse à une programmation pensée et structurée. Une autre démarche possible serait d'intégrer la dimension « boule de neige » liée à la spécificité de l'apprentissage du chinois et d'exposer les élèves au sinogramme lui-même ‘星’ (déjà étudié en tant que tel au moment de l'écriture de la date), faire venir leurs réactions, ce qui permettrait de rester complètement en langue cible. Quelques-uns des meilleurs dossiers témoignent d'une vraie réflexion sur le

³ Voir à ce sujet la liste complète des seuils des caractères actifs et passifs par niveau de langue (LV1, LV2 et LV3) publiée dans le Bulletin Officiel n° 32 du 8 septembre 2011.

sujet faisant apparaître la distinction entre l'unité de communication orale - *le mot* - et l'enseignement de l'unité graphique - *le sinogramme*, ainsi qu'une compréhension fine de la philosophie qui sous-tend la conception de ces seuils.

- La place de la culture et la réflexion sur la nature des supports : le jury regrette de constater la place trop réduite de la culture chinoise dans de trop nombreux dossiers. La question n'est certes pas simple à résoudre en raison de l'opacité graphique de la langue. Les élèves ne sont pas en mesure de parvenir à un niveau de lecture suffisant pour accéder à la majorité des textes authentiques disponibles. Le travail du professeur consiste en partie à passer au crible des capacités construites chez les élèves, les extraits d'œuvres littéraires, cinématographiques et bien d'autres documents pertinents (pas nécessairement textuels) accessibles pour enrichir les supports apportés par les manuels. Nous invitons également les futurs candidats à se familiariser davantage avec les documents ressources publiés sur Eduscol pour le collège et le lycée. S'il s'agit d'une séquence en cycle terminal, il convient de mettre en évidence les liens entre le travail présenté et la préparation aux épreuves finales.

Enfin, le jury regrette une nouvelle fois le peu d'attention apportée en général sur la question de l'hétérogénéité à l'exception de deux ou trois dossiers qui donnent à voir comment la difficulté est prise en compte avec des pistes intéressantes sur la gestion des groupes nombreux, la mise en place de dispositifs pertinents de différenciation pédagogique. Les meilleures présentations proposent une analyse réflexive sur la séquence proposée, évaluant en toute lucidité le degré d'acquisition atteint par les élèves au regard des objectifs visés, les écueils rencontrés, les pistes de remédiation ou d'amélioration envisagées, la transposition éventuelle à d'autres niveaux de classe.

4.2.3 Le rôle des annexes.

Nous ne reprenons pas ici ce qui a été indiqué dans le rapport de la session de 2016, mais le jury invite les futurs candidats à bien s'appropriier le cadrage indiqué à savoir joindre au dossier " ***un à deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de la situation décrite*** [...] dont le volume ne saurait excéder dix pages au total.

L'absence d'annexes est donc pénalisée, de même qu'un volume trop important, mais la présence d'une simple copie d'élève sans renvoi précis à la situation, ou d'un devis d'agence de voyage ne peut en tenir lieu. Lorsque ces documents annexes restent simplement accolés à la fin, sans qu'il soit fait mention à l'intérieur de la présentation elle-même, ils ne viennent pas éclairer la situation pédagogique exposée. Les pièces annexes ne sont pas de simples documents accessoires. Leur présence est obligatoire, en raison du sens et de la lisibilité que ces pièces apportent au dossier. Faisant partie intégrale du projet, elles constituent l'illustration ou l'explicitation de ce qui a été avancé dans la présentation.

Les meilleurs dossiers ont su sélectionner les documents pertinents, y faire référence à l'intérieur de la deuxième partie afin d'en faciliter la lecture et permettre au jury de mieux comprendre les éléments de mise en œuvre concrète des activités décrites.

Enfin, en manière de conclusion pour cette partie, il reste aux candidats à apporter un soin tout particulier à l'introduction du dossier en donnant les éléments clés du contexte et de la séquence ou situation pédagogique décrite. La conclusion doit également faire l'objet d'une grande attention. Certains dossiers en sont dépourvus et ajoutée à l'absence d'analyse, le manque de synthèse laisse le lecteur, à savoir le jury, sur sa faim.

5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION (coefficient 2)

Douze candidats ont été déclarés admissibles et se sont effectivement présentés aux épreuves orales d'admission à savoir l'épreuve professionnelle en deux parties, dont les modalités sont rappelées ici :

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- **Durée de la préparation : 2 heures**
- **Durée de l'exposé : 30 minutes maximum**
- **Durée de l'entretien : 25 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- **Durée : 30 minutes maximum**

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

Ces modalités ainsi que les attentes du jury ont été redonnées et précisées aux candidats au début de la préparation de l'épreuve avec les indications suivantes :

1^{ère} partie de l'épreuve : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (55 minutes maxi)

Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

1/ Vous dégagerez d'abord la signification et l'intérêt des documents en tenant compte de la cohérence de l'ensemble.

2/ En vous appuyant sur votre analyse, vous proposerez – pour une classe dont vous définirez le niveau – un projet de mise en œuvre pédagogique :

- place dans la progression ;
- organisation de la séquence ;
- contenu des séances ;
- modalités d'évaluation.

3/ Vous présenterez dans le détail une de ces séances en décrivant les activités langagières que vous privilégiez ainsi que les stratégies d'apprentissage pour l'acquisition d'éléments de lexique et de grammaire.

Vous veillerez à justifier vos choix et votre démarche.

2^{ème} partie de l'épreuve : compréhension et expression en langue étrangère (30 minutes maxi)

Compte-rendu et entretien sur le document remis pendant l'épreuve et dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Cette partie se déroule en chinois.

L'attention des candidats est attirée sur la nature même de ces épreuves orales qui permettent de vérifier outre les qualités pédagogiques développées par l'expérience du candidat son degré de maîtrise de la langue française comme celui de la langue chinoise à l'oral grâce aux deux parties de l'épreuve. Une maîtrise trop insuffisante de l'une ou l'autre de ces deux langues de travail ne permet pas de réussir à ce concours. Le terme de « 3^{ème} classe » (calqué sur la construction du chinois 三年级) pour désigner la classe de 3^{ème} ne serait pas compréhensible dans un contexte francophone ordinaire par exemple. De même sans tomber dans les excès entraînés par l'hypercorrection langagière, utiliser les classificateurs (ou spécificateurs) appropriés pour des mots courants serait apprécié dans cette situation : un candidat utilise sans modération l'expression “这个文章” pour “这篇文章”. Il appartient donc aux candidats de chercher toutes les solutions pour améliorer sans cesse leur degré de maîtrise des deux langues. S'agissant d'un exercice de communication, il ne faut pas que la diction, l'articulation, le débit de la parole gênent la compréhension immédiate des interlocuteurs que sont les membres du jury et au-delà les élèves et la communauté éducative dans son ensemble.

5.1 Exploitation pédagogique des documents :

5.1.1 Remarques générales.

Nous invitons une nouvelle fois les futurs candidats à relire attentivement les rapports des sessions précédentes, que nous complétons ici par un rappel du déroulement des épreuves. Chacun des sujets proposés est constitué de plusieurs documents de nature différente : textuel, iconographique (photographies, dessins, caricatures, cartes ou graphiques, etc.), et un extrait vidéo qui peut être visionné autant de fois que nécessaire pendant les deux heures de préparation prévues. Le candidat est libre d'organiser et d'agencer ces documents en fonction du projet pédagogique qu'il construit. La totalité des documents doit être en principe utilisée, si l'un d'entre eux est écarté, ce choix sera nécessairement justifié. Il n'est pas exclu d'en ajouter également, ce que fait de façon judicieuse un candidat en proposant d'utiliser une carte en complément. Le jury reste souverain pour juger de la pertinence des arguments avancés pour enlever ou ajouter des

éléments en fonction de la cohérence d'ensemble du projet pédagogique. Le candidat dispose ensuite de 30 minutes pour l'exposer au jury, avant l'entretien de 25 minutes.

Nous conseillons vivement aux futurs candidats de s'entraîner en temps réel à ces épreuves afin d'être à même de respecter le temps imparti et à trouver le juste équilibre entre les différentes étapes de la présentation. Cela évitera à certains de passer plus de la moitié de l'épreuve à présenter les éléments du dossier (près de vingt minutes dans l'un des cas), empiétant d'autant le temps restant sur l'exposé de la mise en œuvre proprement dite. La quasi-totalité des documents soumis pourrait servir de point de départ à une longue réflexion or, il ne s'agit pas ici de se livrer à une analyse de type universitaire, sociologique etc. Les supports proposés doivent permettre de définir une perspective aux apprentissages des élèves et d'élaborer les actions pédagogiques appropriées. Il ne peut y avoir de modèle formel figé et définitif, cependant structurer et organiser la présentation de façon claire et cohérente reste indispensable pour permettre au jury de comprendre la démarche adoptée.

Annoncer un plan mettant en relief la thématique retenue pour la séquence pédagogique envisagée, son articulation avec l'entrée culturelle en fonction du niveau de classe prévu et des programmes, les niveaux communs de référence, les objectifs linguistiques et culturels ainsi que la tâche finale prévue sont nécessaires. Avoir structuré selon un plan qui sera naturellement suivi ensuite, évite comme cela a été le cas parfois les allers-retours incessants entre les différents documents, l'abondance de répétitions et facilitera l'entrée du jury dans la démarche exposée.

Le jury évalue également les qualités de communication et reste très attentif à la posture générale du candidat et à la manière dont il fait face aux différentes émotions générées par la situation. La préparation à ces épreuves orales d'admission doit donc intégrer toutes les dimensions qui relèvent du « savoir être » de l'enseignant dans les différentes circonstances professionnelles. Se présenter à un concours pour devenir titulaire en fait partie. C'est à travers l'attitude générale et le comportement du candidat que le jury parvient à se forger une idée plus ou moins précise de la manière dont l'enseignant fait face aux difficultés ordinaires devant ses élèves. Que déduire de la mauvaise gestion du temps imparti à l'épreuve, lorsque le candidat se présente sans montre, et semble découvrir que les deux heures de préparation sont terminées ou qu'il ne reste plus que cinq minutes pour achever la présentation du projet pédagogique sinon que l'organisation des cours au quotidien souffre d'un manque d'anticipation et d'organisation ?

Lire ses notes sans regarder le jury peut laisser accroire que le candidat ne tient guère compte des réactions de ses élèves en temps ordinaire. Faire un exposé ce n'est pas faire une lecture qui finit toujours par devenir ennuyeuse. Dans ce contexte, les interlocuteurs que sont les membres du jury peuvent difficilement se sentir emportés par le sujet. À cet égard, le jury salue les efforts de ceux qui sont parvenus à dominer leurs émotions et à faire preuve d'une bonne réactivité et de capacités de recul tout autant que d'auto-évaluation voire de remise en question.

5.1.2 Présentation des documents.

Pour éviter une certaine redondance avec les rapports existants, l'attention des candidats est attirée sur quelques-uns des aspects saillants relevés au cours de cette session, certaines erreurs restant récurrentes.

Il ne s'agit pas de se livrer à une description minutieuse de chaque document, ni de faire un simple catalogue, de paraphraser ou de redonner des informations évidentes, pas davantage que de gloser de façon très générale autour du thème évoqué. Le temps imparti à l'épreuve ne le permet pas. Si la plupart des candidats dégagent sans difficulté la thématique générale du dossier, nombre d'entre eux ne parviennent pas à sortir d'une présentation trop linéaire et à exploiter la richesse des documents pour en faire émerger une ou plusieurs problématiques. Cette difficulté révèle sans doute un manque d'expérience d'utilisation de documents authentiques dans la pratique professionnelle quotidienne qui paraît reposer davantage sur la mise en œuvre de progression et supports proposés par les manuels scolaires. Soulignons que le recours légitime à ces manuels n'exonère pas le professeur de toute réflexion sur les progressions à adopter, la hiérarchisation et la programmation des acquisitions à construire chez les élèves.

Ce sont donc le questionnement, la réflexion à mener sur l'intérêt et le sens des supports utilisés mis au service des apprentissages, au travers d'activités adaptées en vue d'atteindre des objectifs bien identifiés qui permettent de regrouper et d'agencer les éléments du dossier afin de présenter un projet cohérent.

Articuler la présentation du dossier avec les objectifs et les approches retenues ne doit pas aboutir à des assertions sans prise de recul telles que « le *gouvernement* promeut l'approche actionnelle ». Si l'approche actionnelle préconisée dans les programmes de langue est particulièrement efficiente, il reste indispensable de définir en quoi et comment les élèves seront-ils véritablement en "action", à savoir à quel moment et dans quel contexte ils seront amenés à utiliser la langue pour accomplir une action porteuse de sens. Interroger les documents en dégagant leurs potentialités, mettre en avant quelques points saillants à partir desquels la séquence d'apprentissage pourra être élaborée, doivent s'accompagner de choix éclectiques en matière de méthodologie.

Plutôt que céder à certaines facilités liées à l'exploitation parfois caricaturale selon le type de documents – autrement dit de façon plus abrupte : les images servent à l'expression orale, la vidéo à la compréhension orale, le texte cantonné parfois à la simple acquisition de vocabulaire ou de points syntaxiques – les candidats sont invités à examiner les enjeux multiples du dossier proposé, à en interroger les aspects et les différentes pistes potentielles. Un équilibre reste à trouver entre l'analyse des contenus linguistiques et celle des points culturels, la culture étant bien souvent le parent pauvre des prestations entendues ou limitées à l'énoncé de clichés. Affirmer que “中国的家长很注重成绩” (*les parents chinois accordent une très grande importance aux résultats scolaires*) est-elle une vérité spécifique à la Chine ? Les parents autres que chinois ne s'en soucieraient donc pas ? Si caractéristique il y a, il reste à toujours le démontrer en se basant sur des comparaisons entre les systèmes et les sociétés. Aborder la culture c'est également se montrer capable de décentrement et de recul par rapport à la sienne propre.

5.1.2 Exposition du projet pédagogique

Prévoir une exploitation pédagogique des documents et se donner les moyens de la réussir suppose de faire partager le projet de séquence aux élèves et d'en expliciter les objectifs. Cette séquence doit, pour prendre tout son sens, être intégrée dans le déroulement de l'année. Certains ont très bien su le faire en présentant rapidement comment la séquence prévue allait s'appuyer

sur les acquisitions précédentes et les consolider, et en ont envisagé les prolongements possibles. Ainsi, l'un des candidats ayant traité le dossier autour de la thématique du sport soulève l'hypothèse de prendre appui sur cette séquence pour aborder ensuite la question de la santé. Partir des acquisitions réelles des élèves en fonction du cycle, du niveau concerné permettrait d'éviter l'inadéquation entre les niveaux visés annoncés et celui des supports utilisés. Rattacher les documents aux programmes aide à prévoir une mise en œuvre adaptée au niveau. Au-delà des aspects linguistiques à traiter, faire accéder au sens des documents c'est s'interroger sur les enjeux culturels du dossier. Cette question reste capitale pour donner tout son sens aux apprentissages, on n'apprend pas une langue pour la langue elle-même uniquement, mais pour découvrir et comprendre une autre réalité.

Le jury attend donc des candidats non seulement une très bonne connaissance des programmes mais également une maîtrise suffisante des concepts didactiques. Evoquer des « objectifs fonctionnels » doit s'accompagner d'exemples précis. Une meilleure appropriation de ces notions peut se faire par la consultation plus régulière des textes officiels et les échanges avec les autres collègues de langue vivante. Il s'agit aussi bien des programmes généraux de langue vivante que des ressources et matériaux d'accompagnement spécifiques à la langue chinoise afin de nourrir la réflexion et d'éviter les confusions notables entendues entre les termes comme 'activité langagière', 'exercice', 'notion', 'thématique', 'tâche' (finale ou non et qui parfois ne relève pas non plus de la 'tâche') etc.

Un exercice de dictée par exemple, qui peut se justifier, relève-t-il vraiment de « l'expression écrite » ? Quelles compétences mobilise-t-il ? De même, oraliser et accéder au sens d'un texte relève-t-il du même ordre de compétences ? Il est possible en chinois comme dans toute langue d'ailleurs, de mettre un texte en voix sans comprendre nécessairement le sens des mots prononcés. Comment élucider et vérifier ce que chaque élève peut saisir du texte oralisé ? Ainsi, proposer comme première activité à des élèves de terminale LV3 la lecture oralisée et la traduction d'un texte de niveau C2, dans une langue graphiquement opaque, alors que le candidat se révèle lui-même incapable par la suite d'en faire une lecture fluide d'un bref passage interroge sur la démarche pédagogique adoptée. La traduction immédiate d'un document inconnu reste en effet une tâche particulièrement redoutable en chinois où aucun élève, y compris de LV1, ne peut raisonnablement prétendre à l'issue de son parcours scolaire ordinaire atteindre le seuil de lecture courante. Par ailleurs, l'enseignement d'une langue vivante dans le secondaire a-t-il pour vocation première la formation de traducteurs ?

Il faut donc réfléchir aux différentes modalités à mettre en œuvre pour vérifier la compréhension des élèves, (en dehors de la traduction elle-même) et sur les étapes à construire pour lever les obstacles à la compréhension. Annoncer une tâche finale ou une évaluation sans avoir décrit le chemin à parcourir pour permettre aux élèves de la réaliser est insuffisant. D'une manière générale, le jury déplore de ne pas avoir pu appréhender de façon claire la mise en activité des élèves, leur place dans les apprentissages qu'il s'agisse du travail en classe comme du travail personnel, jamais évoqué. Or, deux heures en cycle terminal LV2 suffiront-elles à préparer les élèves à atteindre les niveaux attendus dans les différentes compétences langagières évaluées au baccalauréat ? Tout donner d'emblée sous forme écrite aux élèves – le vocabulaire (à savoir le

lexique en sinogrammes), la transcription alphabétique, la traduction en français – permet-il de les faire entrer dans l'apprentissage. "*Faire comprendre*" suffit-il à former de bons locuteurs de la langue étudiée et au-delà, de futurs citoyens autonomes et responsables ? Le présent rapport ne se donne pas pour objet de revenir à ce qui a déjà été écrit à propos des spécificités de l'écriture chinoise qui impliquent une approche et une méthodologie spécifiques quant à l'introduction du lexique (voir infra et rapport précédent de 2016 où cet aspect a été abordé assez longuement). Le jury s'inquiète cependant d'une tendance lourde de l'enseignement du chinois qui évacue la question de l'enseignement de l'écrit, tout à fait notable dans les propositions de séquences s'adressant à un public de LV3. Or, l'apprentissage d'une langue et tout particulièrement celle du chinois ne peut se faire sans cette dimension. Les conséquences sur les capacités réelles des élèves à construire dans le secondaire en sont très lourdes dans les études supérieures. L'avance qu'aurait dû donner le démarrage du chinois au lycée, est ainsi réduite à néant pour ces futurs étudiants qui n'auront pas construit d'automatismes essentiels à la poursuite de leur maîtrise de la langue dans toutes ses dimensions.

Nous souhaitons ici focaliser l'attention sur le fait que quelle que soit la démarche retenue, la question de l'activité réelle de l'élève reste centrale : celle-ci ne prend tout son sens que si elle est effectivement réalisable, si les outils et les connaissances sont installés. L'objet même de la séquence à construire est de réfléchir aux procédés qui permettront aux élèves d'accomplir ce qui est proposé ou demandé. À cet égard l'importance des consignes est à souligner, elles sont un des reflets de la réflexion pédagogique. Lorsqu'elles sont absentes du projet présenté, on voit mal comment les élèves pourront franchir les étapes. Elles apparaissent parfois trop ouvertes : demander une synthèse aux élèves nécessite d'en préciser les modalités (écrite, orale ou autre), la longueur, le délai donné, individuelle ou fruit d'un travail collectif, si oui avec quelle organisation, répartition des tâches entre les membres du groupe, etc. Certaines des tâches demandées semblent trop générales et bien peu réalistes comme « *parler de l'obésité chez l'enfant en Chine* » en 2^e LV3. Qu'attend-on concrètement comme type de production des élèves de 1^{ère} LV2 avec la consigne bien vague « *faire un journal sportif* » ? Réfléchir à la clarté et la précision des consignes de travail va de pair avec l'attention portée en amont sur les critères d'évaluation de la production attendue. Expliciter la notation ou les critères d'évaluation est très éclairant pour comprendre la démarche habituelle du candidat-enseignant, qui devient illisible lorsque l'un d'entre eux déclare faire évaluer ses élèves par l'assistant de langue sans autre élément ! En effet, ce sont ces éléments qui permettent de mesurer la valeur ajoutée pour les élèves en termes d'acquisitions nouvelles, de consolidation qui reste l'objectif premier du travail proposé dans la séquence.

Le jury regrette en particulier que l'exploitation pédagogique des supports vidéo reste bien souvent relativement pauvre. Lorsqu'on décide de couper le son, il reste à définir précisément pourquoi et le travail demandé aux élèves. Cette exploitation doit-elle s'arrêter à un visionnage suivi de la question « qu'avez-vous compris ? » sans anticipation ni prise en compte du décalage entre les capacités et les acquisitions des élèves, aucune mise en contexte ou préparation au visionnage pour focaliser l'attention et donner les outils de compréhension sur tel ou tel aspect de la vidéo. Peu de candidats précisent non plus la langue de la consigne, de même que celle mobilisée chez les élèves pour les réponses à donner. D'une manière générale les multiples possibilités offertes par des supports tels que vidéo ou photographies restent insuffisamment

exploitées. Elles sont trop souvent limitées pour la vidéo aux compétences linguistiques en évacuant les dimensions culturelles, et pour tout ce qui appartient au domaine des images à l'expression orale en s'arrêtant au premier niveau de description, servant dans le meilleur des cas comme support à l'introduction du lexique nouveau. Or, si être à même de dire ce que l'on voit constitue une première étape indispensable, il faut aussi conduire les élèves à aller au-delà, à émettre des hypothèses et à tirer tous les fils qui permettront d'aller vers l'expression de contenus plus implicites et donc aborder la culture. Ainsi nourries et enrichies, les modalités du travail oral autour de supports iconographiques peuvent être fort diverses et aller de l'interaction orale simple – pas seulement sur un mode frontal entre professeur et élève, mais aussi entre élèves – à l'expression orale en continu. Travailler à l'oral sur une image peut et doit être consolidé d'activités écrites qui elles-mêmes se découpent à leur tour en plusieurs étapes. C'est ainsi qu'il ne suffit pas d'annoncer les niveaux visés du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues CECRL, encore faut-il montrer par quelles étapes (contenus et activités) les élèves passeront pour aller du niveau A1 vers A2, ou de A2 vers B1 etc.

Certaines des propositions faites par les candidats en matière de tâche finale paraissent déconnectées du travail imaginé en amont : comment les élèves seront-ils armés pour l'évaluation écrite sommative alors que l'essentiel du parcours d'apprentissage aura été constitué d'activités orales, en particulier dans cette langue non alphabétique où rien de ce qui s'écrit ou se lit n'est accessible sans apprentissage spécifique ? De même, prévoir un débat portant sur la question de la piété filiale et de la tradition a-t-il une chance d'être bien mené alors que bien peu de choses n'apparaissent dans le projet de séquence exposé par le candidat sur cet aspect culturel, très riche certes mais aussi très éloigné de l'univers mental et psychologique des élèves français ? Rappelons que si tâche finale il doit y avoir, celle-ci est un moyen de donner du sens aux apprentissages et constitue un moyen pour mesurer les progrès et les acquisitions des élèves. Demander la réalisation d'une fiche d'enquête en français à l'issue d'un parcours en chinois doit s'accompagner d'explicitation pour démontrer en quoi ce travail permettra effectivement de vérifier les acquisitions linguistiques et les progrès des élèves sous peine de manquer de continuité logique.

Les meilleures prestations ont évité ces écueils et ces incohérences en proposant une séquence réalisable qui donne à comprendre et à voir la mise en activité réelle des élèves, et s'appuyant sur une exploitation claire et précise des différents documents, mis en lien les uns avec les autres selon une progression et des étapes bien définies.

Pour alimenter la réflexion, le présent rapport se propose d'apporter quelques pistes d'exploitation pédagogique d'un des dossiers proposés lors de la session 2018, présentées en annexe.

5.1.3 L'entretien

Ce second temps de l'épreuve requiert toute la disponibilité du candidat invité à préciser certains de ses propos, à justifier ses choix didactiques ou à réfléchir aux prolongements possibles de ce qu'il a déjà exposé aux membres du jury.

Nous rappelons que cette partie de l'épreuve n'a pas pour vocation de déstabiliser le candidat mais au contraire de lui permettre de développer des points que le temps de trente minutes dévolues à la présentation ne lui a pas permis de faire. Ces échanges sont donc l'occasion de

prendre un certain recul, défendre et argumenter un point de vue et ne doivent pas conduire à garder l'esprit fermé à toute autre proposition. Plutôt que de rester arc-bouté sur des positions, le candidat peut saisir les interrogations auxquelles il est soumis pour trouver d'autres alternatives à ses choix initiaux qui peuvent se révéler parfois ne pas être les plus pertinents. Cette phase peut apparaître délicate et parfois source de tension accrue pour le candidat qui doit s'y préparer pour être à même de mettre en valeur ses qualités d'écoute, de réflexion critique à l'égard de son propre travail. Un des candidats reconnaît ainsi avec une rare authenticité la maîtrise limitée de son expérience qui ne lui permet de tout connaître. Le jury apprécie et valorise toujours l'ouverture d'esprit, la capacité à réagir aux échanges avec honnêteté intellectuelle et sincérité tout autant que les qualités de communication du candidat.

5.2 Deuxième partie des épreuves orales d'admission : compréhension expression en langue chinoise

À la suite de l'entretien sur la partie pédagogique, le candidat se voit remettre un document textuel d'un volume de 500 sinogrammes environ dont il prend connaissance en présence du jury. Il dispose de dix minutes (durée maximale) pour prendre connaissance du document, en s'aidant si nécessaire d'un dictionnaire unilingue. Il s'agit avec cette épreuve d'évaluer plus spécifiquement le degré de maîtrise de la langue chinoise en compréhension écrite et en expression orale des candidats. En raison de la nature spécifique de l'écriture chinoise et pour permettre de vérifier plus complètement les capacités et aptitudes du candidat, le jury complète cette épreuve par une brève dictée en sinogrammes accompagnée de sa transcription en pinyin que le candidat exécute au tableau sous le regard des membres du jury.

Une des difficultés de l'épreuve pour les candidats dont la langue maternelle n'est pas le chinois est liée au temps très court de préparation. Il faut en effet lire et comprendre le texte, procéder à son analyse et organiser un compte-rendu nourri de la réflexion personnelle sur le sujet évoqué, le tout en présence du jury. Un autre écueil est celui de la bonne gestion du temps imparti à l'épreuve qui se subdivise en quatre phases. Après la préparation de dix minutes, il reste donc vingt minutes pour l'exposé, l'entretien et la dictée. Veiller à un bon équilibre entre ces différentes parties est fortement recommandé, et un entraînement spécifique aidera les futurs candidats à mieux faire face aux exigences de cette épreuve.

Le jury n'intervient pas pendant la prise de parole du candidat qui doit rendre compte du texte en évitant la simple paraphrase linéaire. Les candidats admis témoignent tous d'un bon voire très bon niveau de compréhension et d'expression ; deux cependant parmi les admissibles révèlent leur niveau très insuffisant en compréhension écrite, ce qui conduit à leur élimination définitive. Certains, et ce, quelle que soit la langue maternelle, se montrent incapables de s'exprimer plus de deux ou trois minutes en continu. On est alors enclin à s'interroger sur leurs capacités à entraîner les élèves de Terminale à atteindre les objectifs fixés au baccalauréat.

Il est donc tout à fait indispensable de ne pas négliger la préparation à cette épreuve. Atteindre le niveau requis dans les deux langues pour être à même de remplir les missions de l'enseignant⁴ en

⁴ Consulter à ce sujet le « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation » sur http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066 ainsi que la fiche d'accompagnement avec le lien http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

particulier celles qui concernent la maîtrise de la langue française, comme celle de la langue enseignée, reste une tâche de longue haleine. Rappelons que le coefficient de cette partie de l'épreuve est aussi important que celui de la première portant sur l'exploitation pédagogique, pour laquelle la plupart des candidats semblent mieux préparés en général. Il faut ici faire preuve d'une capacité à lire rapidement, savoir prendre des notes brèves mais suffisamment claires et organisées pour faciliter ensuite la prise de parole et le compte-rendu dans une langue correcte et fluide. La même remarque relative à la correction de la langue chinoise peut être renouvelée au sujet des prestations entendues au cours de cette épreuve, et en particulier l'utilisation des classificateurs précis et adaptés plutôt que l'emploi systématique de 个 appliqué à n'importe quel nom, ou celui des verbes appropriés préférable au recours trop fréquent à 有 (“参加活动” plutôt que “有活动” par exemple).

L'entretien qui suit le compte-rendu doit permettre au candidat de le compléter et de l'enrichir d'éléments supplémentaires qui mettront en valeur ses qualités de réflexion tout autant que ses connaissances sur la culture chinoise, la littérature, les évolutions de la société contemporaine, les actualités récentes.

Les sujets sélectionnés pour cette session portaient sur des thèmes variés comme l'éducation et l'évaluation aux examens avec une attention nouvelle portée à la qualité graphique des productions écrites, sur l'évolution des habitudes alimentaires et les conséquences des échanges avec l'occident, les nouvelles exigences des consommateurs en matière de qualité. D'autres abordaient la question des avantages et inconvénients des réseaux sociaux ou encore des phénomènes de société liés aux attentes parfois démesurées des familles vis-à-vis de leur enfant unique, etc.

Il ne s'agit pas simplement de redonner les informations présentes dans le texte, ce qui est la fonction du compte-rendu demandé et qui permet de mesurer le degré de compréhension. Au cours de l'entretien, le jury attend des échanges avec le candidat que celui-ci se montre capable d'éclairer le document par une analyse plus approfondie et un commentaire personnel. Il paraît très étonnant de ne pas être en mesure d'illustrer par d'autres exemples de réseaux sociaux que ceux donnés dans le texte de départ, et ne pas citer en particulier le réseau Wechat (微信) qui réunit près d'un milliard d'utilisateurs, la majorité chinois, selon les dernières études statistiques.

Si le jury n'attend pas un commentaire très poussé du texte compte-tenu d'un temps aussi bref de préparation, le candidat dispose cependant de près de dix minutes pour répondre aux questions et apporter les éclairages complémentaires qui permettront d'élargir la compréhension immédiate du texte et pour ce faire mettre en lumière ses caractéristiques, le type d'écrit (descriptif, argumentatif, littéraire...). Il convient de dégager la façon dont s'articule les intentions de l'auteur avec la manière dont il utilise la langue pour servir son propos (registre, ton, point de vue, style, figures de rhétorique), et de tous les éléments qui permettront de faire apparaître ce qui relève de l'implicite. Les meilleures performances sont celles qui ont permis de mettre en évidence tout à la fois les connaissances culturelles des candidats, la finesse de leurs analyses alliées à des qualités de communication.

Le jury choisit enfin une des phrases du texte que le candidat vient de présenter pour la dictée finale. Malgré le soin pris pour éviter à la fois de trop longues phrases, et le recours à des

sinogrammes peu fréquents, seuls deux candidats réussissent à écrire sans erreur la vingtaine de caractères demandés. Pour cette session, on ne peut que constater une certaine régression en matière de maîtrise de l'écriture manuscrite y compris des candidats dont le chinois est la langue maternelle. Il reste à espérer que ce défaut de maîtrise ne soit pas le signe avant-coureur d'une tendance lourde liée à l'usage incontournable des outils numériques. De nombreuses confusions entre sinogrammes pourtant fort fréquents tels que 今 / 近 ou 观 / 关, qui se prononcent à "peu près pareil" au ton près se font jour comme 标 / 表, 联 / 练, 抚 / 附 ou encore 主 / 注 (le sens de 注意 pourtant bien distinct de celui de 主意) avec plus sévère encore, la double erreur sur “导致” *dǎozhì* (conduire à) entendu '*dàozhe*' et écrit “到着”, dépourvu de sens dans le contexte de la phrase, ce qui ne laisse pas d'interroger le jury sur le degré de compréhension réelle du candidat. On note également de nombreuses approximations sur les composants graphiques (trait manquant sur la "clé de la soie" 纟) ou ordre et nombre de traits rarement respecté dans l'écriture de sinogrammes pourtant courants comme 求 (qui comporte 7 traits et non 5). Le jury apprécie lors de cette sous-partie d'épreuve, la maîtrise de l'écriture manuscrite du candidat tout autant que la rigueur et l'esthétique de l'exécution au tableau. Celles-ci peuvent sembler en effet à l'image des modèles proposés en classe aux élèves et le manque d'exigence vis-à-vis de lui-même offre une indication bien peu valorisante de ce qui peut être attendu en retour des apprenants en production écrite de la part de l'enseignant.

La transcription en pinyin souffre des mêmes approximations que celles déjà mises en relief dans le rapport précédent. En dehors des confusions faciles à commettre liées aux distinctions phonologiques des consonnes initiales transcrites par 's/sh, z/zh, c/ch...', le jury attire une nouvelle fois l'attention sur la nécessité de respecter les conventions liées à l'écriture alphabétique qui obéit à une logique de mots (词) et non d'unités graphiques (字) isolées. Bien qu'elle ne soit pas retenue dans les publications des ouvrages pour enfants en Chine, cette approche reste privilégiée en raison des incidences sur l'appropriation du lexique et de la prosodie par les élèves occidentaux qui constituent l'essentiel de notre public scolaire. La transcription en mots permet un entraînement naturel à la prononciation de plusieurs tons enchaînés plus difficiles à produire de façon correcte que des syllabes isolées et qui obéissent parfois à des règles phonétiques bien spécifiques. On préférera ainsi transcrire 西方人 par '*xīfāngrén*' ou 习近平 par '*Xí Jìnpíng*' à respectivement *xī fāng rén* ou *xí jìn píng*.

Pour conclure, le jury renouvelle ses encouragements aux futurs candidats d'une part à ne pas conclure trop hâtivement de leur échec potentiel à cette session que la réussite à ce concours est hors de leur portée et à tous ceux en situation de se présenter à le faire. Le présent rapport n'a d'autre ambition que d'apporter des éléments complémentaires pour démontrer au contraire tout l'intérêt à retirer d'une fréquentation soutenue de la littérature officielle (textes réglementaires, programmes, cadre européen...), des échanges avec les pairs dans le milieu professionnel que sont les autres enseignants de chinois mais plus largement avec les professeurs de langue et l'ensemble de la communauté éducative, à profiter de toutes les occasions de formation pour nourrir leur réflexion didactique. En parallèle, chercher à enrichir ses propres connaissances et compétences linguistiques et culturelles reste un objectif essentiel à tout enseignant en général, de langue en particulier, la langue et la culture étant des objets en évolution permanente.

6. ANNEXES

6.1 Deux exemples de sujets pour l'épreuve « exploitation pédagogique »

Les sujets proposés et tirés au sort lors de cette session portaient sur des sujets variés tels que le vieillissement de la population, l'évolution du mode de distribution des étrennes au moment du nouvel an avec le portable, la progression de l'obésité, la place du sport et des pratiques sportives dans l'éducation, etc. On en trouvera ci-dessous deux exemples, dont l'un accompagné de propositions pour son exploitation.

6.1.1 Le phénomène de l'obésité.

资料一

九派新闻 | 儿童肥胖或与环境污染问题有关

2016-02-27 10:56:10 九派新闻产品部 王婷

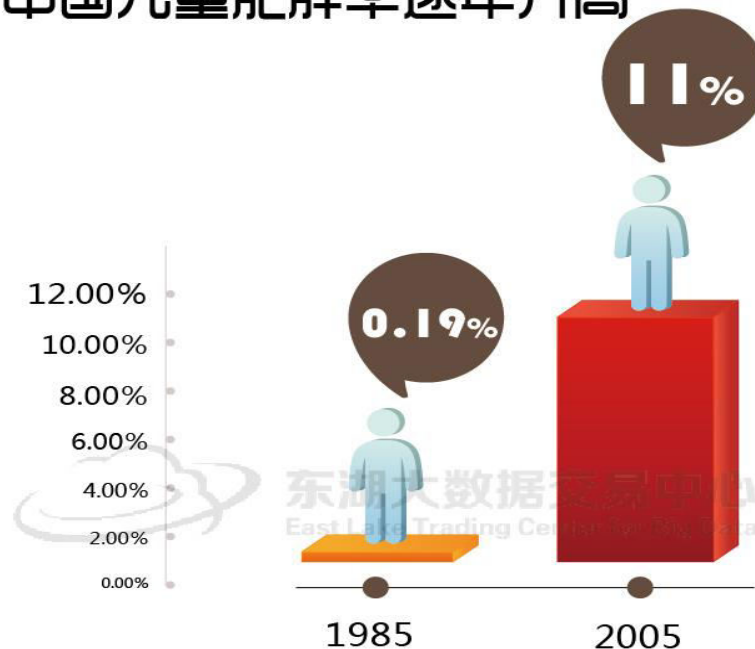
摘要：中国儿童的肥胖问题尤其令人担忧，在肥胖或超重儿童的比例方面，1985 年到 2005 年间的增幅相当明显。1985 年城镇儿童和青年几乎不存在肥胖现象.....

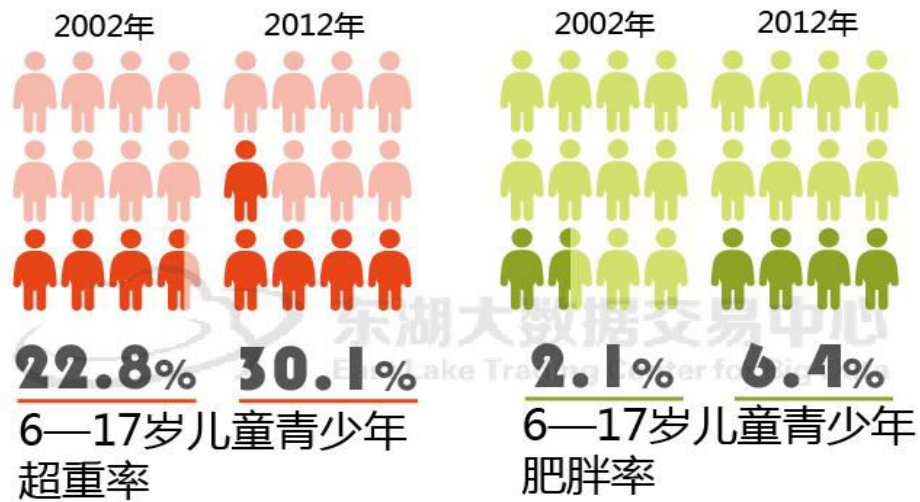
中国居民营养与慢性病状况报告（2015 年）》指出，我国居民超重肥胖问题凸显，全国 18 岁及以上成人超重率为 30.1%，肥胖率为 11.9%，同 2002 年相比，分别上升了 7.3 和 4.8 个百分点；而 6 至 17 岁儿童青少年超重率及肥胖率比 2002 年分别上升了 5.1 和 4.3 个百分点。不论成人还是青少年，超重肥胖增长幅度都高于发达国家。

中国儿童肥胖率逐年升高 男孩高于女孩

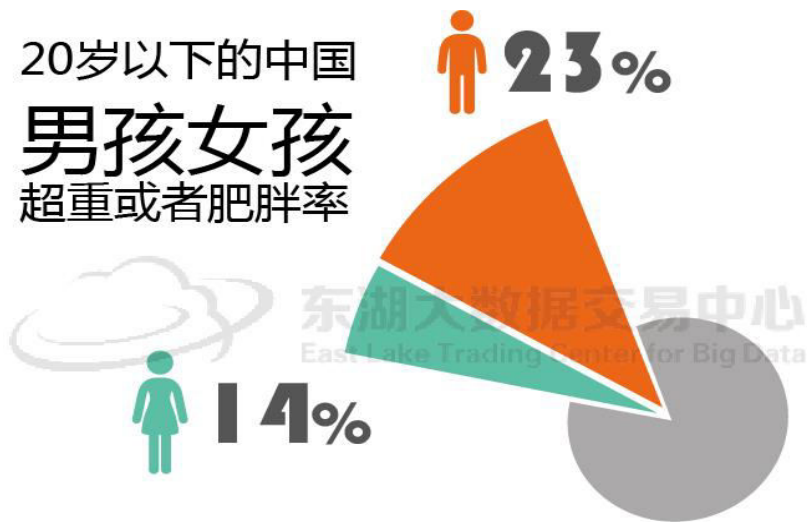
中国儿童的肥胖问题尤其令人担忧，在肥胖或超重儿童的比例方面，1985 年到 2005 年间的增幅相当明显。1985 年城镇儿童和青年几乎不存在肥胖现象，而在 2005 年他们的肥胖率平均值已经超过了 11%。

中国儿童肥胖率逐年升高





20 岁以下的中国男孩中，有 23%超重或肥胖，女孩中该比例为 14%。



<http://www.jiupaicn.com/2016/0227/34478.html>

资料三

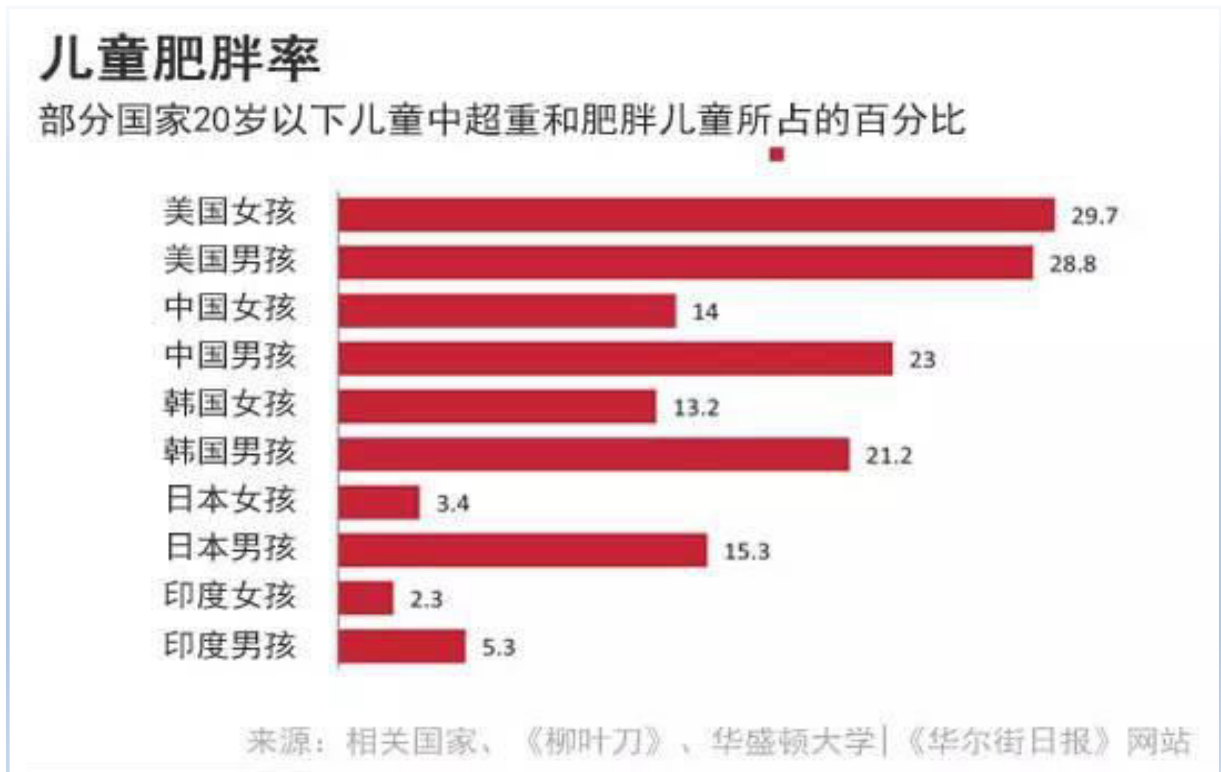
视频 「箭厂视频」胖次朗的夏天

视频内容简介：

胖，注定连暑假都要在减肥中度过。胖孩子虽然看上去可爱，但过度肥胖会带来众多健康问题，对子女的体重束手无策时，一些家长就把小孩送进价格不菲的减肥夏令营。据估计，如果不加以有效的干预，到 2030 年中国将有近 5000 万小胖墩。

<https://www.youtube.com/watch?v=weZf068Knb0>

资料四



<http://chuansong.me/n/460818>

资料五



大家吃麦当劳的时候，都是什么样子呢？
谁在乎什么样子！

我都吃麦当劳了，我还在乎样子！？
快就行了，能吃饱就可以！



http://www.sohu.com/a/197370499_725614

资料六

肥胖儿童的危害大、经济负担重



超重、肥胖儿童发生高血压的风险是正常体重儿童的 3.9 倍。肥胖儿童成年后发生糖尿病的风险是正常体重儿童的 2.7 倍。儿童期至成年期持续肥胖的人群发生代谢综合征的风险是体重持续正常人群的 9.5 倍。除此以外，肥胖还会影响儿童青春期发育，危害呼吸系统及骨骼，对心理、行为、认知及智力产生不良影响。

<http://news.cctv.com/2017/05/12/ARTIAKvC4fdSs1neFd7RY29t170512.shtml>

资料六

中国饮食特点与习惯

中国是文明古国，因此，其饮食文化也历史悠久。饮食民俗已成为中国悠久文化的一个重要方面，体现着中国社会和文化的特色；也成了重要的旅游资源，为国内外旅游者所叹服。纵观中国饮食文化历史，我觉得可以归纳出以下几个特点：

第一，风味多样。由于我国幅员辽阔，地大物博，各地气候、物产、风俗习惯都存在着差异，长期以来，在饮食上也就形成了许多风味。我国一直就有“南米北面”的说法，口味上有“南甜北咸东酸西辣”之分，主要是巴蜀、齐鲁、淮扬、粤闽四大风味。在不同饮食习惯的基础上，形成了几大菜系，主要有鲁菜、川菜、粤菜、苏菜、徽菜、湘菜、浙菜、闽菜、京菜等等菜系。这些菜系到明清时已经十分完善，品种风味蔚为大观，并各自成体系和特色。

第二，四季有别。一年四季，按季节而吃，是中国烹饪又一大特征。自古以来，我国一直按季节变化来调味、配菜，冬天味醇浓厚，夏天清淡凉爽；冬天多炖、焖、煨，夏天多凉拌冷冻。

第三，讲究美感。中国的烹饪，不仅技术精湛，而且有讲究菜肴美感的传统，注意食物的色、香、味、形、器的协调一致。对菜肴美感的表现是多方面的，无论是个红萝卜，还是一个白菜心，都可以雕出各种造型，独树一帜，达到色、香、味、形、美的和谐统一，给人以精神和物质高度统一的特殊享受。

[……]

第五，食医结合。我国的烹饪技术，与医疗保健有密切的联系，在几千年前有“医食同源”和“药膳同功”的说法，利用食物原料的药用价值，做成各种美味佳肴，达到对某些疾病防治的目的。

[……]

<https://wenku.baidu.com/view/4f1f518dec3a87c24028c41e.html>

6.1.2 Le sport

资料一

为什么要让孩子爱上运动？

摘自 三联生活周刊 2017 年 7 月

主笔 陈赛

运动与学习之间并不矛盾，不仅不矛盾，而且运动是学习最佳的准备。就像哈佛医学院教授约翰·瑞迪所说：“运动能激活孩子用来学习的所有大脑细胞，它唤醒整个大脑。”

艰难的转型

去年 9 月，我刚搬到海淀的一个小区，突然发现小区里所有的小孩都在跳绳。尤其到了放学时间，几乎每一个空地上都站着一个七八岁的孩子，手中挥舞着一根跳绳，“嗖嗖”的跳，大人在一旁数着数，不时苦口婆心的劝上一句：“来，再多跳几个。”



2015 年 8 月 8 日，中美青少年足球友谊赛在辽宁大连举行

关于运动的价值，大部分的中国父母并非不知道。仅仅从本能而言，我们也知道，运动可以强身健体，锻炼品性，还有助于提高社交技巧。一个孩子会打球，无论走到哪里，都可以交到朋友。只不过，一直以来，它没有学习成绩重要而已。所以，为了学习，运动是可以被牺牲的。

从应试教育到素质教育的转型艰难而漫长。但从两三年前开始，至少北京的父母们多少开始感到一种微妙而正式的变化：比起学习成绩，体能似乎变成了一件更重要的事情。



2016年5月28日，NRC大中华区总教练苏凯男给参加跑步训练的孩子们做指导

教委取消了小学文化课的测试，数学、语文都不许考试了，唯有体育是有学校排名、甚至全区排名的。每个班增加了一个副班主任，由体育课老师担任。

我家附近的这所学校每年加开一次关于体育的家长会（这所规模庞大的小学每次开家长会，都会导致附近交通瘫痪），专门教家长怎么带孩子训练，怎么练习他们的肺活量、柔韧性、速度等等。

在学校之外，海淀一带中产家庭的孩子，周末时间一般分割成四个时间段，周六上/下午，周日上/下午，分别被音乐、画画、英语等课外班分割。现在，体育也在其中占到了1/4，甚至更多。

孩子的时间被切割得如此精确，以至于他们每周的运动时间可以精确计算出来。每周4个小时以下都属于玩票性质，6个小时属于中等投入，如果想参加比赛，则至少每周要有10个小时的投入。相应的，投入的金钱也可以计算出来：足球、篮球属于大众项目，每年投入大概1~2万元；如果是网球、冰球、击剑、马术，费用就要成倍增加，从5万到20万元不等。

这些数字背后，是一代父母的焦虑、虚荣、希望、愧疚……随便还原一个出来，都是笑中带泪的故事。

“上了小学以后，我发现一切都变得复杂了。”一位父亲沮丧的向我抱怨。他的儿子在上了小学之后，对班主任老师的青睐有着异乎寻常的渴求。这让他意识到，这世上根本没有自尊这回事，一切都是他尊。孩子越大，越会意识到，他们对自我的认知，取决于别人，而不是自己。学校之内的事情他鞭长莫及，于是对足球寄予厚望。他投入大量的时间和精力，带着儿子一起练球，希望借足球让儿子感受到自我的某种特殊性。

[……]

<http://www.lifeweek.com.cn/2017/0526/49138.shtml>

资料二

视频

《别人家的体育课 世界冠军教你学皮划艇》

<https://www.youtube.com/watch?v=cF8nLaXml6g>

资料三

北京奥体中心万国击剑馆内，孩子们在做课前准备



快让孩子们动起来 2017-06-02 18:31

http://www.sohu.com/a/145510679_503597

资料四



万国体育 CEO 张涛，他发现多数学生不爱运动

<http://sanlianshenghuozhoukan.1she.com/10246/312415.html>



中国的孩子学网球，以技术训练为主，而外国的孩子学网球，更多的出于兴趣

<http://sanlianshenghuozhoukan.1she.com/10246/312415.html>

资料五

图：西安高新一中启拓足球队正式成立，学生进行足球练习



<http://edu.takungpao.com/360/q/2015/0603/3018834.html>

资料六



2015年5月30日，安徽省亳州八中小学部开展以亲子运动为主题的“六一”活动

2014 初中生课程表



百度文库



课程表						
武威十中			八年级三班			
科 目 时 间	星 期	星 期 一	星 期 二	星 期 三	星 期 四	星 期 五
晨读		古诗文诵读				
上午	第一节	周会	语文	数学	英语	数学
	第二节	物理	地理	语文	数学	英语
	第三节	英语	数学	英语	物理	语文
	第四节	语文	音乐	物理	阅读	历史
下午	第五节	数学	体育	体育	地理	物理
	第六节	美术	思品	微机	生物	英语
	第七节	生物	历史	语文	语文	体育
	第八节	自习	英语	数学	思品	社团

Propositions de pistes d'exploitation du sujet 2 « le sport »

Introduction :

Les pistes d'exploitation proposées ci-dessous n'ont d'autre vocation que d'aider les futurs candidats à se familiariser avec l'exercice demandé. Elles visent non pas à apporter un modèle définitif de traitement du sujet choisi mais plutôt un exemple de démarche possible afin de les inviter aussi à nourrir leur propre pratique quotidienne de recours plus fréquents aux documents authentiques. Nous choisissons, un an après la mise en place de la réforme du collège, de réfléchir à l'articulation entre les entrées culturelles des nouveaux programmes, l'évaluation par compétences et la prise en compte du nouveau socle commun de compétences et connaissances. Certains candidats ont su faire des propositions pertinentes et cohérentes sur ce dossier, même si le temps imparti à l'épreuve oblige à des propositions plus simples et modestes, le jury en est tout à fait conscient. L'essentiel est de partir du niveau réel de compétences des élèves pour construire un parcours d'apprentissage cohérent et réaliste visant à faire progresser efficacement chacun d'entre eux, et le jury espère simplement que ces quelques propositions pourront servir de base pour alimenter la réflexion des futurs candidats.

Afin d'élargir la palette des pistes de réflexion dans le cadre de ce rapport, nous faisons le choix de ne pas respecter strictement la consigne donnée aux candidats, à savoir la présentation plus détaillée d'une seule séance seulement au sein de la séquence et de donner le schéma des autres, mais de présenter de façon relativement précise un certain nombre d'entre elles.

1. Analyse du dossier

Le dossier est composé de 7 documents dont 1 vidéo. L'ensemble porte sur la place du sport dans la vie des élèves et des étudiants chinois. Les documents proposés peuvent être classés en trois catégories :

- 1) Les supports à dominante textuelle, à savoir le document 1 intitulé «为什么要让孩子爱上运动?» est un texte écrit par CHEN Sai, illustré de deux photographies et publié dans la revue «三联生活周刊 » en juillet 2017, le dernier (document 7), un emploi du temps d'une classe de collège (8ème année d'étude qui correspond au niveau 4ème).
- 2) Une vidéo montrant un reportage sur l'initiation au canoé kayak à de jeunes étudiants du Zhejiang, dispensée par une championne.
- 3) Une série de cinq photographies accompagnées de légendes sur divers sports pratiqués par les élèves chinois ou occidentaux, souvent accompagnés par des entraîneurs de haut niveau.

L'exercice demandé ne consiste pas en une description minutieuse et linéaire de chacun de ces documents, mais plutôt de dégager leur intérêt dans une perspective d'exploitation pédagogique. Le premier document nous expose une évolution relativement récente dans le système scolaire chinois sur la place et l'utilité des sports au sein de l'éducation même si l'article souligne que l'importance de l'activité physique dans la formation des jeunes a toujours été reconnue de tous depuis longtemps.

Nous choisissons de retenir deux des points soulevés. Tout d'abord, la place des cours de sports mise en exergue par les experts et par l'institution : faire du sport ne peut que contribuer à de

meilleures performances scolaires avec les résultats en EPS qui contribuent au classement après les examens. Ainsi, le fait que l'institution scolaire accorde à présent de l'importance au sport pour classer les élèves incite les parents (au moins dans les grandes villes comme Pékin) à investir dans des cours supplémentaires de sports : désormais ¼ du temps du weekend y serait consacré. Ce document textuel pose les bases de notre réflexion, et le volume accordé à la pratique sportive dans le cadre scolaire pourra également être dégagé par les élèves de l'emploi du temps.

L'extrait vidéo (document 2) montre les éléments d'un premier cours d'initiation au canoë-kayak dispensé par une championne à des étudiants novices dans le domaine. Le montage et les actions montrées sont assez amusants, les commentaires brefs et les quelques sous-titres peuvent constituer une source à la fois motivante et intéressante à exploiter.

La série de photographies montrant diverses pratiques sportives des élèves chinois est riche d'informations sur la thématique : quels sont les sports pratiqués et dans quel environnement, qui y participe, avec quels équipements ? L'exploitation est tout à fait accessible à plusieurs niveaux avec la plupart des élèves en classe et on peut mettre en place plusieurs activités langagières à partir de ces images, qu'il s'agisse d'interactions orales pour aller vers la prise de parole en continu, de l'introduction de lexique, la description d'images à l'écrit, ou de questionnaire à construire etc. Le dernier document est un emploi du temps - type en chinois, son utilité est évidente pour faire parler les élèves de leur propre emploi du temps, de l'organisation de la journée. Il offre également la possibilité d'aller de l'entraînement à la reconnaissance des sinogrammes déjà étudiés, à l'apprentissage graphique de ceux qui sont nouveaux et fréquents, pour orienter progressivement la réflexion vers le poids de l'éducation physique dans la vie scolaire.

2. Proposition d'une mise en œuvre pédagogique

1) *Inscrire le traitement de ce dossier au sein d'un projet pédagogique en lien avec les programmes du collège ou du lycée.*

Ce dossier portant sur le sport serait exploitable au lycée, en début de 2de LV2 pour consolider les acquisitions faites au collège en les intégrant dans le programme sur « l'art de vivre ensemble », (mémoire héritages et ruptures) dans une séquence consacrée au thème des « valeurs liées à l'éducation »⁵. Il pourrait être proposé également en cycle Terminal à une classe de terminale LV3, en partant de la thématique « *l'esprit de compétition : un facteur de progrès ?* » rattachée à la notion « idée de progrès »⁶. Mais nous choisissons ici un des thèmes culturels du cycle 4 du collège « *Ecole et société* » pour prolonger notre propos annoncé en introduction. Elle peut s'adresser à une classe de 3^e dont les élèves sont au cours de leur troisième année d'apprentissage de chinois. Après avoir indiqué le public auquel la séquence se destine, il est indispensable d'en définir les objectifs :

- **Objectifs culturels** : se familiariser avec l'organisation scolaire en Chine (école, collège, lycée, université, durées de chaque cycle, âges concernés...) ; connaître les relations parents-élèves-établissements. Prendre conscience du rôle joué par les parents dans les cours supplémentaires le weekend et comprendre la raison culturelle et sociologique de cet investissement, voire de

⁵ Voir les ressources d'accompagnement des programmes de langue dont le chinois sur <http://eduscol.education.fr/cid56575/banque-d-idees-de-themes-d-etude.html>

⁶ Pour le cycle terminal : <http://eduscol.education.fr/cid65776/ressources-pour-le-cycle-terminal.html>

surinvestissement des parents vis-à-vis de l'éducation. Faire découvrir (doc. 1) l'évolution de la place de sport dans le système scolaire chinois.

- **Objectifs linguistiques** : lexicaux et grammaticaux.

Lexique : le vocabulaire le plus fréquent relatif au sport (运动, 打球, 游泳, 跑步...), celui des matières étudiées dans un collège (课表, 语文, 数学, 物理, 化学, 历史地理, 英语, 体育, 美术...) et à l'environnement scolaire et périscolaires en distinguant le vocabulaire actif de celui recourant aux sinogrammes hors seuil LV1 ou LV2 (grisé) (学校, 教室, 运动场, 操场, 实验室, 音乐教室, 食堂, 老师, 辅导员, 校长, 家长, 辅导课, 补习班...)

Syntaxe : consolidation des locatifs, des comparatifs, les compléments de temps et de durée ; le complément de degré à consolider ou introduire, les conjonctions.

- **Tâche finale de la séquence et évaluation** : présenter une activité sportive en EOC (5 minutes) avec les photos qui auront été réalisés par l'élève ; rédiger un texte de 80 caractères environ pour présenter son sport préféré en justifiant simplement ; comparer la place du sport dans la vie d'un collégien français et chinois (80 caractères) ; organiser une discussion sur l'importance de la discipline EPS : 你认为体育课重要吗？为什么？

2) *Mise en œuvre de la séquence « la vie scolaire d'un collégien chinois, en parallèle ou en comparaison avec celle d'un collégien français ».*

1^{ère} séance :

Il s'agit à la fois d'introduire progressivement la thématique et de vérifier les prérequis : l'expression du temps (moments et heure) dans le déroulement d'une journée, incluant une réactivation du lexique des activités scolaires “你每天几点做什么？” Cette réactivation peut être déclenchée par la description de l'image (doc. 5) projetée ou distribuée. Les élèves disposent de quelques instants pour produire une ou deux phrases afin de répondre aux questions élémentaires (谁？哪儿？做什么？) et prolonger sur leurs propres goûts en matière d'activité scolaire et de sport. L'accent sera mis sur la justesse phonologique des productions de courtes phrases isolées, puis reprises par un ou deux élèves dans un bref discours enchaîné.

L'utilisation de l'emploi du temps (doc. 7) ensuite devrait permettre de réviser les matières courantes déjà abordées et de faire surgir une interrogation lexicale entre le mot 运动 (sport, mouvement) sans doute déjà connu à l'oral et 体育 (éducation physique), distinction identique en français. Cette première étape permet d'amorcer l'homogénéisation des connaissances communes (le volume connu peut être très inégal d'un élève à l'autre). Le vocabulaire est complété par la mise en place de plusieurs activités langagières (AL), dont nous utiliserons ensuite les sigles Expression Orale en Interaction (EOI), en Continu (EOC), Compréhension Ecrite (CE) avec repérage sur l'emploi du temps des sinogrammes et mots connus, Expression Ecrite (EE) apprentissage de deux sinogrammes nouveaux qui pourraient être 体 et 育 si les élèves connaissent déjà 运动, enrichissement lexical (人体、体力 et 教育, 生育 par exemple) et élaboration de courtes phrases modèles. Le bilan de la séance donnera l'occasion de demander aux élèves ce qui doit être retenu et de fixer les objectifs généraux de la séquence (évaluation des acquisitions et tâche finale) ainsi que le travail à faire à la maison (apprentissage des nouveaux caractères, et brève rédaction de trois phrases courtes sur l'emploi du temps d'une journée par exemple, ou sur la matière préférée à l'école. La structure générale des séances ne sera pas reprise ensuite, mais chacune donne lieu à un entraînement spécifique aux différentes AL,

auxquelles s'ajoute la compétence sinographique dont la méthodologie sera précisée si nécessaire au cours de l'entretien.

2^e séance :

Vérification rapide de la mémorisation du lexique revu et du travail fait (cinq à dix minutes). Les modalités peuvent être multiples : utilisation de cartes images avec mots en sinogrammes pour lecture oralisée individuelle et ou collective, interaction orale entre élèves à partir d'un emploi du temps projeté, ramassage du travail écrit ou passage dans les rangs selon le nombre d'élèves, etc. Le contenu sera ensuite orienté sur la vie scolaire des collégiens chinois autour du sport, à l'aide des images. La photographie montrant la présence des parents dans les manifestations sportives (doc. 6) devrait susciter curiosité et interrogation et permettre de soulever la problématique sur l'importance accordée par les parents à la pratique sportive, celles des stages, de revoir le nom au moins à l'oral de certains sports (打网球、跑步...), de lieux (操场、体育馆) et de sensibiliser sur le phénomène de l'implication des entraîneurs professionnels. La question du document 1 “为什么要让孩子爱上运动？” donnera l'occasion de vérifier la maîtrise active du verbe factitif 让 et de le faire manipuler à l'oral dans différents contextes liés à la thématique ainsi que le verbe 花 (花多长时间、几个小时做运动？) Il s'agit de poser les jalons pour faciliter la compréhension d'un texte didactisé reprenant les éléments essentiels du document 1. L'objectif est de sensibiliser les élèves sur l'évolution de la place du sport dans la vie scolaire en Chine en focalisant sur deux points : le temps consacré aux activités sportives en dehors de l'école et l'importance nouvelle accordée par les parents aux pratiques sportives parce que celles-ci aident leur enfant à mieux apprendre. Le texte peut être projeté et distribué, les élèves travaillent en binôme pour la compréhension. Des aides à la compréhension peuvent être données en fonction des besoins (cartes images ou enveloppes numérotées à disposition des élèves contenant le lexique, avec sa traduction ou une reformulation en langue cible lorsque celle-ci est possible). La restitution de ce qui aura été compris se fera collectivement, et devrait permettre de soulever la question sur cette évolution et les finalités de ce changement. Il s'agit d'outiller les élèves avec les éléments linguistiques et les connaissances culturelles afin de leur permettre d'argumenter pour exprimer leur opinion sur l'importance du sport, et de passer progressivement du niveau A2 au B1 en développant les capacités à l'argumentation et une des tâches finales annoncées, le débat. AL : CO, EOI, CE. Le travail demandé pourrait consister en une lecture oralisée du texte qui sera faite individuellement et déposée sur l'intranet de l'établissement.

3^e séance :

Mise en œuvre plus détaillée de la troisième séance consacrée à l'exploitation de l'extrait vidéo et des stratégies d'apprentissage :

- Projection de la totalité de la vidéo (2 minutes) pour en extraire les informations principales. Il s'agit d'un cours pour un groupe d'étudiants qui apprennent à manipuler le canoë-kayak sur une pièce d'eau. L'entraîneuse, une championne, donne des indications, trois étudiants tombent à l'eau après une première tentative, deux d'entre eux expriment ensuite leur ressenti avant quelques mots de la championne qui fait de la publicité pour ce sport.
- L'entraînement à la compréhension audiovisuelle peut s'articuler en plusieurs phases avec découpage de la projection en deux ou trois parties selon la rapidité de compréhension des élèves. Les tentatives infructueuses des étudiants qui tombent tous à l'eau peuvent donner lieu

à un questionnement en chinois simple. Qu'a-t-on vu ? 我们看到了什么 ? Qui sont-ils ? 他们是谁 ? 他们是什么人 ? Où sont-ils ? 他们在什么地方 ? Que font-ils ? 他们做了什么 ?pour répondre à la question 谁在学什么 ?

L'activité montrée peut permettre l'introduction d'un lexique nouveau 划船 (faire du bateau), ou 划艇 si les élèves ont déjà vu le sinogramme 庭 (en raison de l'élément phonétique et graphique commun 廷), du nom de la province (au moins à l'oral) encore sans doute inconnue 浙江 ainsi que sa localisation pour enrichir les connaissances géographiques des élèves. Elle peut servir aussi de support à la consolidation de structures telles que le complément d'appréciation “他划艇划得怎么样？”, l'emploi du verbe directionnel simple intégré dans la description “一个学生在划, 掉进水里。” ou, plus complexe “他们划得不好;都掉水里去了”. On peut envisager de soumettre un questionnaire à la fois en chinois pour les questions dont tous les termes sont maîtrisés par les élèves (ce qui doit être le cas des premières proposées ci-dessus), et en français lorsqu'il n'est pas possible d'aller plus loin avec le niveau actuel des élèves. De même, ceux-ci auront la possibilité d'utiliser l'une ou l'autre langue pour répondre. Lorsque la situation s'y prêtera, le professeur incitera les autres élèves à redire en langue cible la réponse ou des éléments de réponse.

- La deuxième partie, très brève pourrait donner lieu à une description des deux jeunes interviewés 两位学生是什么样的 ? 他们说了什么 ? et le repérage des mots connus (老师、这门课很难学、觉得、有意思、不一样、开心、第一次...)avec plusieurs visionnages au besoin. Ce que dit l'entraîneuse (最后教练说了什么 ?) est sans doute plus difficile à comprendre en raison de son débit extrêmement rapide.

Le travail de repérage effectué permet aux élèves d'aboutir à une description orale de la vidéo avec le lexique enrichi notamment des verbes : 划, 游, 掉, 翻, 学会, de l'expression du jugement consolidée avec 觉得有意思, 很好玩, 很难, 不危险...Le contexte offre l'occasion d'introduire ou consolider la structure 用... 做... fort utile pour décrire le mouvement ; les autres points grammaticaux à consolider sont les verbes directionnels 掉进水里, 出来, 坐进船里 ou résultatif comme 放到左边, 游到水边 etc. AL : CO, EOI, EOC.

L'apprentissage du lexique choisi illustré d'exemples de phrases type, et les rappels syntaxiques nécessaires seront notés par les élèves pour fixer le travail d'exploitation de la vidéo étudiée. Suivent les consignes de travail pour la séance suivante : préparer une présentation personnelle sur sa propre pratique sportive personnelle à l'aide des images choisies parmi celles qui ont été étudiées en classe ou la collection personnelle. L'articulation de cette 3^{ème} séance avec la suivante constitue un schéma représentatif des stratégies d'entraînement et d'apprentissage pour donner la possibilité aux élèves de réinvestir sans attendre ce qu'ils viennent de voir et mobilisent leurs connaissances antérieures pour parler de leur vie courante, ce qui correspond au niveau attendu en 3^{ème} de A2 vers B1 en expression orale.

4^e séance :

Les élèves disposent tour à tour au tableau les images qu'ils ont préparées, chacun en parle le plus possible tandis que les autres élèves peuvent ajouter le lexique et des phrases. La prise de parole devra comporter des indications sur le temps consacré à la pratique sportive sur le temps scolaire et en dehors et un jugement sur l'intérêt de l'activité. L'objectif de cette séance est focalisé sur

l'expression orale, d'abord en interaction pour aboutir à la fin du cours à la présentation en continu par les élèves de leur sport favori dont ils justifieront la préférence à l'aide d'arguments simples.

Pour varier l'activité et faciliter le travail des séances suivantes, la description des images sera entrecoupée de deux ou trois mini bilans au cours desquels les expressions utiles seront ajoutées au tableau par le professeur en chinois ou en pinyin (la transcription toujours sollicitée auprès des élèves), et notées. La consigne sera de reprendre à l'écrit en sinogrammes ce qui aura été exprimé à l'oral par les élèves (les mots hors seuil en pinyin). AL : EOI, EOC, EE.

5^e séance :

Elle sera consacrée à la consolidation et l'évaluation formative avec un texte reprenant le lexique et les structures étudiées au cours des séances précédentes pour entraîner et mesurer la compréhension écrite ainsi qu'un enregistrement audio ou un extrait vidéo portant sur la vie scolaire des collégiens et des lycéens en Chine, assortis d'exercices divers (QCM, exercices à trous, grilles...) pour évaluer le degré de compréhension sur ces documents.

6^{ème} et 7^{ème} séances :

- Les travaux précédents des élèves auront été corrigés et évalués à mesure, mais une reprise des erreurs les plus fréquemment rencontrées dans la rédaction demandée à la fin de la 4^{ème} séance, et la correction collective des exercices d'évaluation de la 5^{ème} pourront servir de transition à la préparation des tâches finales déjà évoquées et laissées au choix des élèves.

La liberté des modalités d'évaluation finale doit s'accompagner d'une anticipation de l'organisation. Les élèves qui auront choisi de présenter une activité sportive (EOC) à partir de leurs photos devront le faire devant un public actif. Leurs camarades auront partagé avec le professeur des critères objectifs d'évaluation, et seront impliqués dans l'évaluation finale.

Pour le reste des activités, si le choix se porte sur l'organisation d'une discussion à propos de la discipline EPS (你认为体育课重要吗? 为什么?) il faudra, pour la mener à bien, que celle-ci fédère soit la totalité des élèves ou au moins un groupe de quatre ou six pour augmenter la richesse et la multiplicité des points de vue. Dans le cas où seul un groupe d'élèves sera mobilisé par le débat, la réservation d'une salle média-langue ou multimédia pourrait être d'un grand secours, les élèves travaillant individuellement sur une production écrite pouvant être séparés de ceux qui seront engagés dans le débat sous le contrôle et avec le guidage éventuel du professeur. Il est aussi possible d'envisager de proposer un débat à l'ensemble des élèves en subdivisant par groupes avec des angles différents tels que 运动与身体健康, 体育明星对年轻人的影响, 体育运动与金钱 etc. La mise en place du débat pour être efficace doit obéir à une préparation qui permet aux élèves de réunir les arguments nécessaires à défendre un point de vue, qui peut être détaillée au cours de l'entretien avec le jury.

6.1 Deux exemples de sujet pour l'épreuve : compréhension et expression

6.2.1

教育厅：今后考试将设置“卷面分”， 字迹潦草直接影响考试成绩！

2017-12-07

12月3日，辽宁省教育厅相关负责人透露，将提倡在各学科考试中设置卷面分，今后字迹的问题可能会影响到分数的高低。很多学生勤学苦练，生怕知识点掌握的不够牢靠，在考试中失了手。但作为考试来说，有一点被大家忽略的就是书写问题。

中小学书法教育评价要发挥评价的发展性功能，旨在激励学生学习书法的兴趣，养成良好的书写习惯，提高书写水平和审美情趣。小学低、中年级的书写评价，要重视对基本笔画、结构的正确把握；关注认真的书写态度和良好书写习惯的养成。小学高年级还要关注书写的美观与流利。中学要关注书写练习的坚持和书写水平的持续提高。

[……]

一个字体端正的孩子能让人眼前一亮，好感倍增。一手好字也能让考试印象分增加不少，如语文阅读题、作文题中，一手好字带来的卷面分影响甚大。今年省政协十一届五次会议期间，省政协委员王丹、王荐提出，目前，省内大部分中小学已经开设了书法课，尤其是小学，几乎都开设了书法课，书法进中小学课堂取得了阶段性成果。

但是，大多数书法老师书法水平较低，书写不规范，教法不明，教学质量不高成为主要问题，书法教师业务素质亟待提高。只有书法教师业务素质提高了，才能胜任书法教学工作，达到教学目的。为此，两位委员建议辽宁省教育部门要切实抓好中小学书法教师培训。



来源：书法频道

作者：苏寒

微信扫一扫

关注该公众号

http://mp.weixin.qq.com/s?__biz=MzA3MjkxNTAxNg==&mid=2650297483&idx=3&sn=579ba15f7fae8c4e45885dd8acd&chksm=871bf5acb06c7c919298d58d66acc8342e36e5c19ce1255fae10627afb16cb3e913bf1d2da&mpshare=1&scene=1&srcid=1209XBUMgnNABxa87pcO05Qd#rd

一起看中国饮食文化的变化

2015-05-08 15:05:00 来源：第一星座网作者：匿名

中国饮食文化很早便形成了，在若干年间并没有出现什么太大的变化，毕竟我们讲究因地制宜。但是随着近代我们开始固步自封又加之西方先进思想的冲击，中国文化也在动荡中不断的变化，其中就包括了中国的饮食文化。

[…….]

由于中西方饮食习惯的差异，西餐最初在中国受到的是冷遇。直到十九世纪七八十年代以后，这一情况才有所改变。这是因为随着中西交流的日益频繁，中国人对西方的了解也日益加深，因而对西餐也有了一个全新的认识。认为“西人饮食最不苟，常以养身为主”。

随着西餐的日渐普及，一些具有西方风味的食品也走进了中国人的日常生活中。最初，这些食品的消费群体也是主要面向西方人。不过，随着西方生活方式的日渐被接受，这些食品方便的食用方式和其亦为美味的优点很快显示出来。最终，在中国人的饮食形式上出现了中西并举的局面。

进入二十世纪以后人们对吃也有了新的观念。健康饮食观念深入人心，人们早已不再为没有吃的发愁，而是为不知道该吃什么烦恼。随着科技的进步，老百姓的菜篮子越来越丰盈。然而，蔬菜中残留的农药，反季节蔬菜对健康的害处，肉制品中注射激素的残存，使人们的饮食观念也随之改变，甚至“谈食色变”。

于是，各种绿色食品相继问世。人们开始讲究吃的健康，绿色食品成为人们追求的目标。蔬菜要吃无污染的，粮食要吃当年的，鱼虾要吃鲜活的，肉禽要吃排酸的。从吃多吃好到吃少吃精，从细粮为主到粗细搭配，中国人的健康观念在此时迈上了一个新台阶。

<https://www.d1xz.net/wenhua/yinshi/art89881.aspx>